



HAL
open science

L'élevage des chevaux de guerre dans le royaume séleucide.

Jérémy Clement

► **To cite this version:**

Jérémy Clement. L'élevage des chevaux de guerre dans le royaume séleucide.. Routes de l'Orient. D. Poinsoot, M. Spruyt (dir.), Equidés. Le cheval, l'âne et la mule dans les empires de l'Orient ancien, pp.121-140, 2022. hal-03944381

HAL Id: hal-03944381

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-03944381v1>

Submitted on 18 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

ÉQUIDÉS

LE CHEVAL, L'ÂNE ET LA MULE
DANS LES EMPIRES DE L'ORIENT ANCIEN



Actes du colloque international
tenu à l'INHA et au Domaine de Chantilly les 12 et 13 octobre 2018

Édités par
Delphine POINSOT, Margaux SPRUYT
Avec la collaboration de Kilian MOREAU

Routes de l'Orient Actes III

Le Cheval, l'Âne et la Mule
dans les Empires de l'Orient ancien
The Horse, the Ass, and the Mule
in Ancient Near Eastern Empires

Des Néo-Assyriens aux Sassanides
Du monde méditerranéen à l'Asie centrale
From Neo-Assyrians to Sasanians
From the Mediterranean World to Central Asia

Actes du Colloque International de Paris

INHA, 12 Oct. & DOMAINE DE CHANTILLY, 13 Oct. 2018

Édités par / Edited by Delphine POINSOT & Margaux SPRUYT

avec la collaboration de Kilian MOREAU

Paris, décembre 2022

Sommaire

Delphine POINSOT & Margaux SPRUYT

Introduction

..... 11

Delphine POINSOT & Margaux SPRUYT

Introduction

..... 17

Partie I L'équidé dans l'Orient ancien, une approche multi-disciplinaire

Barbara BOLOGNANI & Elena MAINI

Equids at Karkemish during the Iron Age

Faunal Remains, Artefacts, and Written Sources 25

Delphine POINSOT

Le cheval de la victoire

Postures équestres et royauté dans les reliefs de Šāpūr I^{er} 43

Partie II L'âne

Jean-Claude MARGUERON

Avant le cheval : l'âne

L'exemple de Mari 69

Mathilde PRÉVOST

L'âne au travail dans l'Égypte ramesside

Données textuelles et iconographiques 87

Hervé MONCHOT & Julio BENDEZU-SARMIENTO

Des ânes, du cuivre et des moines

Une étude préliminaire sur l'importance des équidés dans l'économie d'un complexe minier aux époques kouchano-sassanide (Mes Aynak, Afghanistan) 103

Partie III Le cheval à la guerre

Jérémy CLÉMENT

L'élevage des chevaux de guerre dans le royaume séleucide

Héritages achéménides et innovations hellénistiques 121

Ségolène DE PONTBRIAND

Le cheval et l'armée à Europos-Doura (Syrie) au III^e s. ap. J.-C.

..... 141

Thomas SALMON

Combattre à cheval pendant les guerres byzantino-perses

Les évolutions des cavaleries byzantine et sassanide pendant les guerres des VI^e et VII^e siècles. 161

Marina VIALON

Un rare mors de cheval sassanide et son caveçon conservés au Metropolitan museum of Art, New York

..... 171

Partie IV L'équidé : mythes, augures et représentations

Laura BATTINI

De l'équidé au centaure

symboliques mésopotamiennes multiformes 183

Philippe SWENNEN

L'*śvamedha* de Rāma a-t-il échoué ?

..... 209

Amandine IDASIAK

Étude de la symbolique des équidés dans les textes divinatoires mésopotamiens

..... 225

Samra AZARNOUCHE

Miracles, oracles et augures

Essai sur la symbolique du cheval dans l'Iran ancien et médiéval 239

Partie V Carnet

Sophie BIENAIMÉ

La Compagnie équestre des Grandes Écuries

..... 259

Contributeurs / Contributors

..... 261

Quelques mots sur / About *Routes de l'Orient*

..... 263

Partie III

Le cheval à la guerre

L'élevage des chevaux de guerre dans le royaume séleucide

Héritages achéménides et innovations hellénistiques

Jérémy Clément¹

Résumé : Les recherches sur le royaume séleucide ont montré que la cavalerie constituait le fleuron de l'armée royale et que, loin d'être un bastion macédonien, elle s'est nourrie des apports (techniques et humains) des satrapies orientales et notamment de l'espace iranien. Pour autant, les structures royales de l'élevage équin et le fonctionnement de la remonte demeurent mal connus pour le royaume séleucide faute de sources bien conservées. Toutefois, en rassemblant les quelques témoignages et en les comparant à ceux, plus nombreux, des époques antérieures (empire achéménide ; règne d'Alexandre le Grand), il est possible de dessiner les contours d'un système de remonte qui passait par l'entretien de grands haras royaux (notamment en Médie), selon des modalités en partie empruntées aux Achéménides mais aussi avec quelques innovations.

Mots-clés : royaume séleucide - empire achéménide - Alexandre le Grand - système d'élevage - Médie - chevaux - cavalerie - Niséens.

Abstract : Research on Seleucid kingdom has shown that the cavalry was the flagship of the royal army and that, far from being a Macedonian bastion, it was enriched by the contributions (technical and human) of the Eastern Satrapies, especially Iranian space. Nevertheless, the royal structures of horse breeding and the functioning of military remount remain poorly known because of lack of well-preserved sources. However, by collecting the few evidences and comparing them with those, more numerous, from the previous periods (Achaemenid Empire; reign of Alexander the Great), it is possible to draw the outlines of a system of remount based on maintenance of large royal stud farms (notably in Media), following methods borrowed from the Achaemenids but also with some innovations.

Keywords : Seleucid empire - Achaemenid empire - Alexander the Great - breeding system - Media - horses - cavalry - Neseans.

¹Maître de Conférences en histoire ancienne, Université Paris Nanterre, ArScAn (UMR 7041) - Équipe THEMAM.

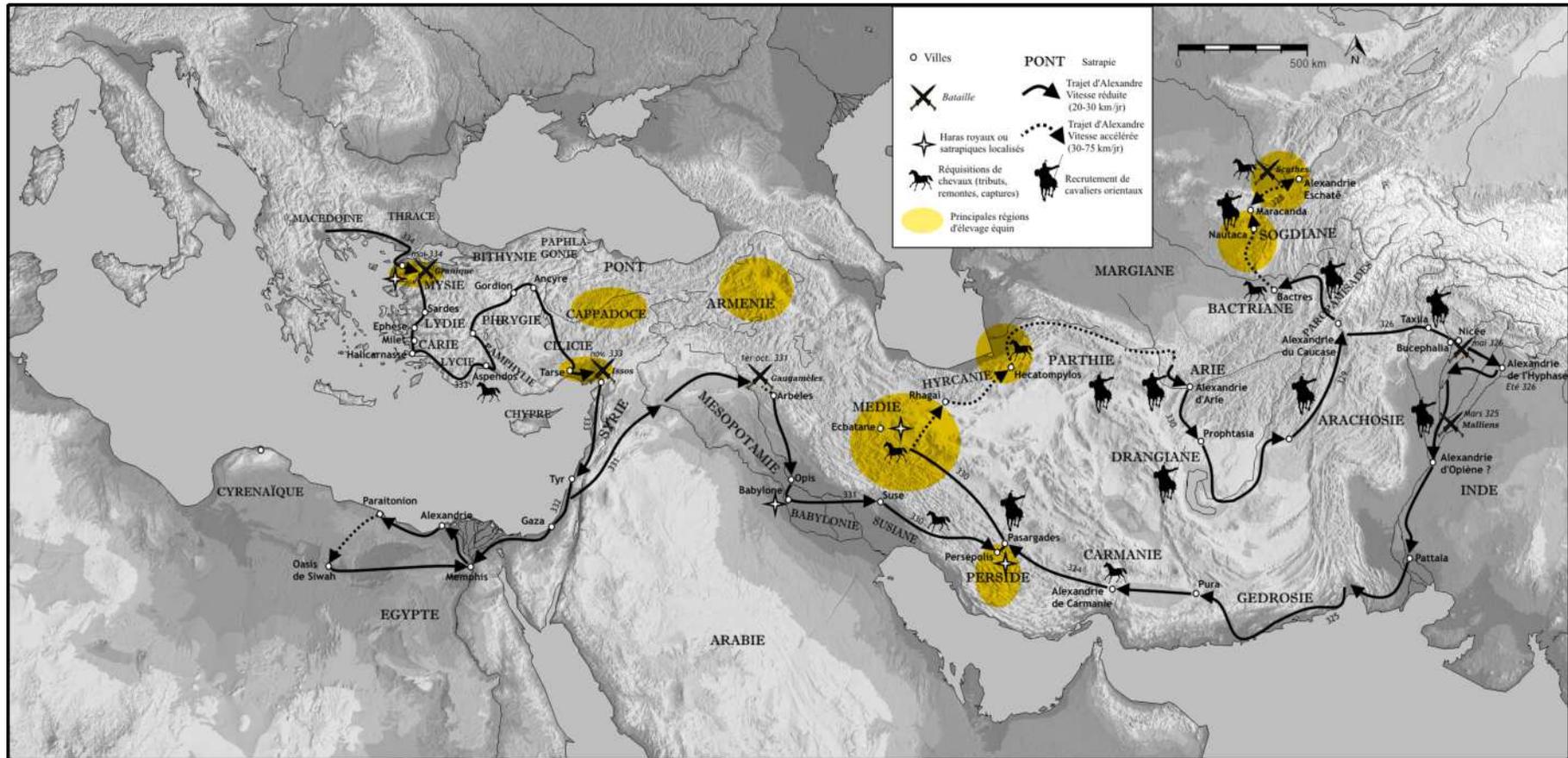


FIG. 1 : Carte des ressources équinés et remontes dans l'expédition d'Alexandre.

En 312/1, Séleucos, ancien compagnon d'Alexandre le Grand et stratège de Babylonie, effectue son retour à Babylone après que son rival, Antigone le Borgne, l'en a chassé en 315². L'historiographie officielle des Séleucides a dépeint cet événement comme un retour triomphal accompagné par une liesse populaire³. Pourtant, le Diadoque se trouve immédiatement confronté à des difficultés matérielles que les sources ne cherchent pas à dissimuler tant elles renforcent le caractère exceptionnel des succès militaires à venir⁴. Parmi elles figure le fait de se procurer des chevaux pour la cavalerie. D'après le récit de Diodore, Séleucos arrive en Mésopotamie avec une garde de 200 cavaliers⁵ à laquelle il agrège ses partisans libérés de la citadelle de Babylone pour constituer une cavalerie de 400 hommes⁶. Pour cela, il ne dispose d'autres moyens que d'acheter des chevaux sur le marché et de les distribuer à ceux qui savent monter⁷.

Dix ans plus tard, à Ipsos, les effectifs de la cavalerie séleucide auraient atteint 12 000 hommes selon Diodore,

une donnée probablement exagérée⁸ qui annonce néanmoins les effectifs très importants mobilisés sous Antiochos III et Antiochos IV – de 6 000 à 12 000 cavaliers (Table 1). Une telle cavalerie implique de considérables besoins en chevaux, des chevaux de qualité, sélectionnés et dressés pour la guerre. Elle suppose donc l'organisation par la monarchie d'un système assurant la remonte, c'est-à-dire la fourniture structurelle et le remplacement régulier des chevaux de la cavalerie.

Dans cette entreprise, la monarchie utilise des leviers qui existaient déjà sous les rois achéménides et qu'Alexandre le Grand a découverts pendant sa campagne. La documentation séleucide n'est certes pas très abondante mais, en opérant des détours fréquents par l'empire perse et par l'époque d'Alexandre ou même, à titre de comparaison, par le royaume lagide, nous pouvons essayer de brosser un portrait du système de remonte de l'armée séleucide.

1 Les tributs animaliers en équidés, des Achéménides aux Séleucides

Un passage de Polybe concernant le règne d'Antiochos III incite d'abord à penser que les rois séleucides pouvaient exiger des populations soumises à leur pouvoir un tribut constitué pour partie d'équidés⁹. En effet, en 212, au début de son « anabase » dans les Hautes Satrapies, Antiochos III réaffirme son autorité sur l'Arménie occidentale et impose au roi Xerxès non seulement le versement d'un tribut de 300 talents mais aussi la fourniture de 1000 chevaux et de 1000 mulets¹⁰.

Il s'agit d'une pratique tribulaire courante chez les Achéménides et qui a été mise en évidence par Pierre Briant. Les peuples tributaires du Grand Roi fournissaient, en sus du tribut monnayé, des prestations en nature que les auteurs grecs

appellent *dasmos*¹¹. Or, dans les riches régions d'élevage, le *dasmos* se compose fréquemment d'équidés (Table 2).

Ces versements tributaires donnent un aperçu de l'abondance et de la diversité de la remonte achéménide. Par ailleurs, ils permettent de se faire une première idée des grandes régions d'élevage de l'empire, lesquelles ont parfois fourni de la remonte à la cavalerie d'Alexandre (Table 3).

Sur son passage, Alexandre constate la pratique achéménide du tribut animalier et, loin de l'abroger, le maintient à Aspendos, cité de Pamphylie, en exigeant des Aspendiens qu'ils lui fournissent le même nombre de chevaux que ceux qu'ils envoyaient à Darius¹². Alexandre étend même cette obligation à

²GRAINGER 1990b, p. 73-75 ; BOSWORTH 2002, p. 230-236 ; CAPDETREY 2007, p. 36-38.

³D.S. XIX.90.1 et App., *Syr.*, 54. Pourtant, on sait grâce aux sources babyloniennes (e.g. *la Chronique des Diadoques*) que la Babylonie resta disputée jusqu'en 308 (CAPDETREY 2007, p. 29-31).

⁴Ibid. p. 37.

⁵D.S. XIX.90.1. App., *Syr.*, LIV.273 parle de 300 cavaliers.

⁶C'est le nombre de cavaliers dont il dispose au début de l'année 311 avant d'affronter Nicanôr, le satrape antigonide de Médie (D.S. XIX.92.2).

⁷D.S. XIX.91.5.

⁸D'après Plutarque (*Dem.*, 28.6), la coalition opposée aux Antigónides n'a rassemblé que 10 500 cavaliers.

⁹Sur la pratique du tribut animalier en Orient : LLEWELLYN-JONES 2017. Dès le milieu du VIII^e siècle av. J.-C., les Assyriens avaient divisé la Médie en quatre provinces, notamment celle de Bit-Hamban autour de Kermanshah, dont ils exigeaient le versement d'un tribut en équidés : RADNER 2003, 2013.

¹⁰Plb. VIII.23.5. CAPDETREY 2007, p. 130-131.

¹¹BRIANT 1996, p. 406-410 et 415-416.

¹²Arr., *Anab.*, I.26.3. CASABONNE 2004, p. 200-201 estime que la cité faisait partie, avec la Cilicie, d'un même nome et que l'anecdote est à mettre en lien avec le probable maintien du tribut de toute la Cilicie.

Date	Campagne / événement	Infanterie	Cavalerie	Ratio cav/inf	Sources
311	Médie	3 000	400	11,80%	D.S. 19.91.1-2
301	Ipsos	20 000	12 000	37,50%	D.S. 20.113.4
217	Raphia	62 000	6 000	8,80%	Plb 5.63
190/189	Magnésie	≈58 000	12 000	20,70%	Liv. 37.37.9 et 40.8 ; App., <i>Syr.</i> , 32.161-168
166	Procession de Daphné	46 000	9 500	20,70%	Plb 30.25

TAB. 1

des populations qui n'y étaient pas soumises en ces termes sous les Achéménides, à l'instar des Ouxiens vivant, sous un statut d'autonomie, dans le Zagros, près des Portes Persiques¹³. Les Ouxiens avaient conservé un système économique combinant une agriculture vivrière et un pastoralisme semi-nomade qui permettaient d'obtenir des surplus de bétail, ensuite échangés dans le Fârs¹⁴. Les ayant soumis par la force, Alexandre leur impose un tribut annuel de 100 chevaux, 500 bêtes de trait et 30 000 moutons¹⁵.

Même si de telles pratiques ont probablement subsisté dans le royaume séleucide, le tribut animalier n'y est attesté que de manière exceptionnelle lors de l'« anabase » d'Antiochos III. Il concerne alors un prélèvement exceptionnel qui compense des années d'arriérés et répond aux exigences logistiques d'une

campagne militaire qui n'en est qu'à son commencement. On ne peut pas y voir un fonctionnement structurel qui ferait dépendre la remonte séleucide de versements tributaires.

Il faut dire aussi que le royaume séleucide n'épouse pas les frontières de l'empire achéménide et que ses souverains n'ont jamais réussi – ou trop brièvement – à affirmer leur autorité sur d'importantes régions d'élevage des Grands Rois. Ainsi l'Arménie, la Cappadoce et la Bactriane-Sogdiane échappent, plus ou moins précocement, à la domination séleucide avant le milieu du III^e siècle. Les régions d'élevage demeurant sous contrôle séleucide se trouvent surtout en Médie, en Perside et, de manière secondaire, en Cilicie. Dans cette nouvelle géographie politique, la Médie est amenée à jouer un rôle essentiel de fournisseur de remonte.

2 Les haras royaux de Médie, des Achéménides aux Séleucides

Peuple tributaire	Composition du dasmos	Sources
Les Ciliciens	360 chevaux blancs	Hdt 3.90
Les Aspendiens (Pamphylie)	[X] chevaux	Arrien, <i>Anab.</i> , 1.26.3
Les Cappadociens	1 500 chevaux, 2 000 mulets, 50 000 têtes de petit bétail	Strabon 11.13.8
Les Mèdes	Près du double des Cappadociens	Strabon 11.13.8
Les Arméniens	20 000 poulains	Strabon 11.14.9

TAB. 2

¹³BRIANT 1982, p. 162-163 ; BRIANT 1996, p. 747-753.

¹⁴HENKELMAN 2005, p. 161-164 ; DIGARD 2015, p. 85-89.

¹⁵Arr., *Anab.*, III.17.6. Le nombre de têtes reflète peut-être ce que les Ouxiens avaient coutume d'offrir au Grand Roi dans le cadre des dons/contre-dons qui régissaient leurs relations politiques (BRIANT 1996, p. 752).

Date	Lieu de la remonte	Modalités d'acquisition	Sources
330	Hyrkanie	Réquision de chevaux de la Caspienne	Justin 12.1.2 ; Ael., <i>NA</i> , 17.17.
329	Sogdiane	Réquision de chevaux de la région	Arrien, <i>Anab.</i> , 3.30.6
325	Carmanie	Chevaux fournis par le satrape en provenance d'Arie, Drangiane et Parthie-Hyrkanie.	Curt. 9.10.22-23 ; Arrien, <i>Anab.</i> , 6.27.6
324	Médie	Visite et réorganisation des haras de la plaine de Nisaya.	D. S. 17.110.6 ; Arrien, <i>Anab.</i> , 7.13.1-6.

TAB. 3

Deux digressions de Polybe attirent l'attention sur le rôle prééminent de la Médie dans le système de remonte séleucide. La première s'insère dans le récit de la révolte de Molon (222-220), la seconde dans le récit de l'« anabase » d'Antiochos III (en 210). Elles offrent une description de la topographie et des ressources de la région, dont Polybe semble avoir emprunté le contenu à un témoin oculaire ayant participé à l'expédition d'Antiochos¹⁶. D'après l'historien mégalo-politain, les rois séleucides auraient confié aux Mèdes le fonctionnement d'élevages royaux :

Τά τε γὰρ ἵπποφόρβια πάντα τὰ βασιλικὰ Μήδοις ἐγχεχίρισται, σίτου τε καὶ θρεμμιάτων πλῆθος ἀναριθμητον παρ' αὐτοῖς ἐστὶ.

« C'est en effet aux Mèdes que sont confiés tous les haras royaux (*basilika hippophorbia*), et il y a chez eux une quantité incalculable de blé et de bétail »¹⁷.

Ἔστι τοίνυν ἡ Μηδία κατὰ τε τὸ μέγεθος τῆς χώρας ἀξιοχρεωτάτη τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν δυναστειῶν καὶ κατὰ τὸ πλῆθος καὶ κατὰ τὰς ἀρετὰς τῶν ἀνδρῶν, ὁμοίως δὲ καὶ τῶν ἵππων· τοῖς γὰρ ζώοις τούτοις σχεδὸν ἅπασαν χορηγεῖ τὴν Ἀσίαν τῶ καὶ τὰ βασιλικὰ συ-

στήματα τῶν ἵπποτροφιῶν Μήδοις ἐπιτετράφθαι (διὰ τὴν τῶν τόπων) εὐφροῖαν.

« La Médie est le territoire d'Asie le plus remarquable, tant par la superficie de son territoire, que par le nombre et la valeur de ses hommes, ainsi que de ses chevaux ; elle fournit en animaux de cette espèce presque toute l'Asie, puisque même les établissements royaux destinés à l'élevage des chevaux (*ta basilika sustēmata tōn hippotrophion*) ont été confiés aux Mèdes, en raison de la fertilité de leurs pâturages »¹⁸.

Polybe évoque ainsi l'existence d'élevages équins organisés par le pouvoir royal : d'abord plusieurs *hippophorbia*, que l'on peut traduire sans difficulté par « haras », puis un ensemble composite (*sustēma*) rassemblant « τῶν ἵπποτροφιῶν », ce qu'il faut comprendre comme le génitif pluriel l'*hippotrophion* / *hippotropheion* (n.) et non de l'*hippotrophia* (f.).

L'*hippophorbion* est une structure d'élevage dans lequel un personnel d'encadrement (administrateurs et pâtres) entretient des juments poulinières en semi-liberté ainsi qu'un nombre proportionnel d'étalons reproducteurs tenus à l'isolement¹⁹. La saillie y est encadrée et doit produire chaque année des poulains qui, après avoir grandi quelques temps auprès de leurs mères, sont arrachés au troupeau pour recevoir, en écurie, un dressage

¹⁶PÉDECH 1964, p. 568-570 ; WALBANK 1967, p. 232. Peut-être la source mercenaire évoquée en V.40.4-57.8. Une hypothèse ancienne voudrait que la source fût Callisthène dans quel cas, Polybe aurait inséré artificiellement une digression portant sur la Médie achéménide (MAISONNEUVE 2011, p. 334-335).

¹⁷Plb. V.44.1. Trad. P. Pédech, CUF, 1977.

¹⁸Plb. X.27.1-2. Trad. E. Foulon, R. Weil, CUF, 1990.

¹⁹BLAINEAU 2015, p. 115-135. L'*hippophorbia* est une activité économique qui consiste à investir sur de nombreuses têtes de bétail et à en superviser la reproduction dans le cadre d'un élevage spéculatif en pâturages.

les préparant, selon les cas, à être vendus s'il s'agit d'un *hippophorbion* privé²⁰ ou à être transférés vers les écuries royales ou l'armée s'il s'agit d'un *hippophorbion* royal²¹.

Bien que l'*hippotrophia* renvoie davantage à un fait social, celui de posséder quelques chevaux et de les entretenir dans des écuries, le terme *hippotrophia* / *hippotropheion* peut désigner différentes réalités : des écuries de course de Hiéron de Syracuse implantées sur l'île d'Ortygie²² jusqu'aux haras de Priam dans la région d'Abydos²³ ou encore ceux de Séleucos I^{er} à Apamée sur l'Oronte, dont Strabon a dû emprunter la description à Poséidonios²⁴. Ce terme est employé, aux III^e-II^e siècles, dans les archives de l'administration lagide pour désigner les haras royaux des nomes Arsinoïte et Héracléopolite²⁵. Il est donc, dans le langage d'époque hellénistique, un synonyme d'*hippophorbion*.

La particularité de la Médie est d'en héberger plusieurs, organisés en une sorte d'« institution royale des haras » (*basilikon sustéma tón hippotrophión*)²⁶ dont les Mèdes fournissaient le personnel et les administrateurs. À cet égard, une anecdote de Plutarque, relative aux *basilikoi hippophorboi* installés au pied de l'Ida de Troade à la fin du IV^e siècle, est révélatrice de leur fonctionnement : « Eumène (de Cardia), passant près des haras royaux où les chevaux paissaient autour de l'Ida, prit ceux dont il avait besoin et en envoya décharge par écrit à ceux qui les gardaient (*epimelétai*). On dit qu'à ce propos Antipatros se mit à rire et dit qu'il admirait la prévoyance d'Eumène qui s'attendait donc à leur rendre ou leur demander comptes des biens royaux (*ta basilika*) »²⁷. Propriétés des rois, ces chevaux sont entretenus sous la surveillance d'épimélètes qui tiennent à jour leurs registres et peuvent, sur ordre du roi, en fournir aux officiels de passage en échange d'une décharge.

Brillant héritage de l'économie royale achéménide, les haras

de Médie ont retenu l'attention d'un compagnon d'Alexandre, certainement Aristobule de Cassandreia, qui en a fourni une description, reprise avec peu de variantes par Diodore, Strabon et Arrien²⁸. À la fin de l'été 324, peu après la sédition d'Opis, Alexandre prend la direction de la Médie où il séjourne pendant un mois dans une région riche en pâturages que la source d'Arrien nomme *Nésaia*.

Τέλος δὲ προσμείνας ἡμέρας <μέν τινας> ἀνέζευξε καὶ παρεγκλίνας τὴν ὑποκειμένην ὁδὸν θέας ἔνεκεν ἦλθεν εἰς τὴν ὀνομαζομένην Βαγιστάνην, θεοπροπεστάτην τε χώραν οὖσαν καὶ πλήρη καρπίμων δένδρων καὶ τῶν ἄλλων ἀπάντων τῶν πρὸς ἀπόλαυσιν ἀνηκόντων. μετὰ δὲ ταῦτα παρελθὼν εἰς τινα χώραν δυναμένην ἐκτρέφειν ἀγέλας παμπληθεῖς ἵππων, ἐν δυναμένην ἐκτρέφειν ἀγέλας παμπληθεῖς ἵππων, ἐν ἧ τὸ παλαιὸν ἔφασαν ἐκκαίδεκα μυριάδας ἵππων γεγονέναι φορβάδων, κατὰ δὲ τὴν Ἀλεξάνδρου παρουσίαν ἕξ μόναι μυριάδες ἠριθμῆθησαν. ἐνταῦθα διαμείνας ἡμέρας τριάκοντα ἑβδομαῖος διήνησεν εἰς Ἐκβάτανα τῆς Μηδείας.

« Finalement, après être demeuré ... jours (en ce lieu), il leva le camp et parvint dans le district appelé Bagistane : il avait pour le voir légèrement infléchi l'itinéraire fixé. C'est en effet une région magnifique pleine d'arbres fruitiers et de tout ce qui a trait aux plaisirs de l'existence. Il parvint ensuite dans une région capable de

²⁰ Aristote évoque un hippophorbion d'Oponite où un étalon reproducteur pouvait encore saillir les juments à l'âge de 40 ans (Arist., *HA*, 576 b, 25-27).

²¹ En Égypte lagide, vers trois ans, les jeunes chevaux issus des haras royaux sont confiés aux cavaliers qui les entretiennent ensuite à demeure (CLÉMENT 2014).

²² Strab. V.1.4 ; Scholie à Pindare (Schol. Vet. Drachmann) Ode P2, scholie 10, l. 2 (« ἐν Ὀρτυγίᾳ ἦν τὰ ἵπποτροφεῖα Ἰέρωνος. »)

²³ Aristonicos (I^{er} av. – I^{er} ap. J.-C.), scholie à Homère, *Il.*, IV.500b, 2 : « ἐν Ἀβύδῳ ἵπποτροφίῳ ὄντων τοῦ Πριάμου. »

²⁴ Strab. XVI.2.10.

²⁵ *P. Hib.* 118, 17-20, 32 (c. 250, Fayoum) ; *P. Hib.* 162 (228/7, Fayoum) ; *P. Petr.* 3, 62 b (III^e s., Phnebieus) ; *P. Petr.* 3, 843, 12-15, 16-20 (152, Crocodilopolis de l'Arsinoïte). CLÉMENT 2014, p. 96-98 et CLÉMENT 2018, p. 363-364.

²⁶ HENKELMAN 2017, n. 129 p. 132 entend l'expression comme « the royal organisation of horse-breeding ».

²⁷ Plut., *Eum.*, 8, 5. Trad. R. Flacelière, É. Chambry, CUF, 1973. Ἐπεὶ δ' Εὐμενῆς τοῖς βασιλικοῖς ἵπποφορβίοις περὶ τὴν Ἰδὴν νεομεινέοις ἐπιτυχῶν καὶ λαβῶν ἵππους ὅσων ἔχρηζε τοῖς ἐπιμεληταῖς τὴν γραφὴν ἔπεμψε, λέγεται γελάσαι τὸν Ἀντίπατρον καὶ εἰπεῖν, ὅτι θαυμάζει τὸν Εὐμενῆ τῆς προνοίας, ἐλπίζοντα λόγον αὐτοῖς ἀποδώσειν τῶν βασιλικῶν ἢ λήψεσθαι παρ' αὐτῶν.

²⁸ Aristobule est l'auteur d'une comparaison entre le silphion de Bactriane et de Cyrénaïque (Arr., *Anab.*, III.28.6-7) qu'on retrouve chez Strabon juste après la description de la plaine niséenne. Savant curieux, intéressé par les ressources naturelles de l'empire, il est nommé mentionné (avec Ptolémée) par Arrien comme étant sa source principale et la plus digne de foi concernant les événements de Médie (Arrien, *Anab.*, 7.13.3). Voir AUBERGER 2001, p. 366-367 et HECKEL 2006, p. 46.

nourrir d'immenses troupeaux de chevaux : autrefois, affirmait-on, il y avait eu là cent soixante mille chevaux en libre pâture ; mais, au moment de la venue d'Alexandre, on n'en dénombra plus que soixante mille. Après être demeuré là trente jours, Alexandre gagna en six jours Ecbatane de Médie» (Diodore XVII.110.5-6)²⁹.

Καλεῖται δέ τις καὶ λειμῶν ἱππόβοτος, ὃν καὶ διεξίασιν οἱ ἐκ τῆς Περσίδος καὶ Βαβυλῶνος εἰς Κασπίους πύλας ὀδεύοντες, ἐν ᾧ καὶ Βαβυλῶνος εἰς Κασπίους πύλας ὀδεύοντες, ἐν ᾧ πέντε μυριάδας ἵππων θηλείων νέμεσθαί φασιν ἐπὶ τῶν Περσῶν, εἶναι δὲ τὰς ἀγέλας ταύτας βασιλικὰς.

« Il s'y trouve en particulier un pâturage appelé Pâtis aux Chevaux (λειμῶν ἱππόβοτος) que les voyageurs se rendant de Perse et de Babylone aux Portes Caspiennes traversent dans toute sa longueur. Du temps des Perses, dit-on, il nourrissait cinquante mille juments qui constituaient les troupeaux royaux » (Strabon XI.13.7, C 525)³⁰.

Ἐν ταύτῃ τῇ ὁδῷ καὶ τὸ πεδῖον λέγεται ἰδεῖν Ἀλέξανδρον τὸ ἀνειμένον ταῖς ἵπποις ταῖς βασιλικαῖς, αὐτὸ τε πεδῖον Νησαῖον καλούμενον καὶ αἱ ἵπποι

ὅτι Νησαῖαι κληῖζονται λέγει Ἡρόδοτος· εἶναι δὲ πάλαι μὲν ἐς πεντεκαίδεκα μυριάδας τῶν ἵππων, τότε δὲ Ἀλέξανδρον οὐ πολὺ πλείονας τῶν πέντε καταλαβεῖν.

« C'est pendant ce voyage, dit-on, qu'Alexandre aperçut la plaine de Nésaia, et les juments, néséennes, selon Hérodote ; et autrefois il y avait environ cent cinquante mille juments ; mais, à cette époque, Alexandre n'en trouva pas beaucoup plus de cinquante mille, car la plupart avaient été volées par des brigands » (Arrien, *Anab.*, VII.13.1)³¹.

Connue d'Hérodote (*Nésaion Pedion*) et mentionnée dans l'inscription de Darius I^{er} à Behistun (*Nisāyā*)³², la région de Nisée en Médie est restée célèbre pour avoir élevé des chevaux de prestige affectés spécialement au service du roi et des dieux du mazdéisme. Ces chevaux appartenaient aux Grands Rois qui pouvaient les consacrer aux dieux³³, les sacrifier³⁴, les monter³⁵ ou les offrir en récompense à des dignitaires³⁶. Or, grâce au récit de sa visite de 324, il est possible de localiser assez précisément la région de Nisée à l'est de Behistun – la Bagistane où s'arrête Alexandre en venant d'Opis –, à six jours de marche (d'une armée) d'Ecbatane et à proximité de la route royale conduisant de la Perside aux Portes Caspiennes (Figure 2). Autrement dit, Nisée doit se trouver à environ 100-200 km au sud de l'actuelle

²⁹ Trad. P. Goukowsky, CUF, 1976.

³⁰ Trad. F. Lasserre, CUF, 1975.

³¹ Trad. P. Savinel 1984.

³² Hdt VII.40 ; DB I, § 1-13 : Darius I^{er} fait le récit de sa prise de pouvoir en 522/521 et raconte comment il a éliminé son rival, le mage Gaumata. Il déclare notamment : « je le tuai à Sikayauvati, la place forte de ce nom, dans la région de Nisāya en Médie » (Trad. BRIANT 1996, p. 120). ZADOK 2002, p. 118 relève que le toponyme apparaît aussi dans les inscriptions du roi assyrien Teglat-Phalasar III (745-727), ce qui n'est pas étonnant car des tributaires mèdes apportant des chevaux sont représentés sur le relief du couloir 10 du palais de Khorsabad au nord de Ninive.

³³ Dix chevaux issus de ces élevages sont consacrés à Mithra, huit, de robe blanche, sont attelés au char d'Ahura-Mazda et d'autres, encore, tirent le char du roi Xerxès I^{er} dans le cortège qui quitte Sardes en 481 (Hdt VII.40 ; cf. aussi D.Chr. 36.41.8 et Eutecnios 13-14). Xénophon attribue à Cyrus la création d'une telle pompe et, sans employer le qualificatif « niséen », en énumère les chevaux (*Cyr.* VIII.3.11-16) : ceux destinés au sacrifice pour Mithra, l'attelage de chevaux blanc sous le joug d'or du char d'Ahura-Mazda, celui du char de Mithra, un troisième caparaçonné de pourpre, celui de Cyrus et enfin les 200 chevaux de l'écurie royale aux mors en or (*chrusochalinoi*). Les somptueux ornements et les pièces de harnachement en or sont retenus par les auteurs grecs comme des éléments caractéristiques du cheval niséen, même s'ils relèvent en réalité du décorum royal et non des spécificités de l'animal (Hdt IV.26 ; VII.40 ; Ar.Byz., Epit., 2.593 ; Arr., *Succ.*, fr. 12 apud Souda s. v. Λεόννατος ; Iamb. *Bab.* fr. 1.20 ; Chariton 6.4.1-2 ; Philostr., *Im.*, 2.5.2 ; Eutecnios 13-14).

³⁴ Les sacrifices de chevaux constituent une pratique commune du mazdéisme : des chevaux sont immolés par Cyrus pour Mithra (Xen., *Cyr.*, VIII.3.24), des chevaux blancs par Xerxès sur le Strymon (Hdt VII.113) et mensuellement sur la tombe de Cyrus l'Ancien (Arr., *Anab.*, VI.29.7. Cf. aussi Philostr., *VA*, I.31.11 pour une description classicisante du sacrifice d'un cheval blanc niséen par un roi arsacide), pratique que l'on retrouve en Arménie (Xen., *Anab.*, IV.5.35) et chez les Massagètes (Hdt I.216 ; Strabon XI.8.6).

³⁵ Bien renseigné sur le monde perse, Chariton d'Aphrodisias met en scène une chasse montée du Grand Roi sur un cheval niséen (Chariton VI.4.1-2 ; sur sa documentation : PERRY 1967, p. 96 sq ; BASLEZ 1992).

³⁶ Les hauts personnages s'enorgueillissent des chevaux niséens aux harnachements d'or qui leur sont parfois offerts par le Roi comme un témoignage de confiance. Insigne honneur, ces chevaux distinguent leurs propriétaires en manifestant leur proximité avec le roi (Hdt VII.196 ; Xen., *Anab.*, I.2.27 ; Luc., *Hist. Conscr.*, 39 ; Iamb. *Bab.* fr. 1.20 ; Hdt. IX.19.1). Sur les dons royaux, BRIANT 1996, p. 314-327.

Hamadan, dans la province du Lorestan³⁷. C'est, au II^e millénaire, la région d'origine des Kassites dont on sait, à partir du moment où ils prirent le pouvoir à Babylone, qu'ils portaient un vif intérêt à l'élevage des chevaux et à la charrerie³⁸. D'après une légende transmise par Ctésias, la reine assyrienne Sémiramis aurait elle-même séjourné au Bagistan puis dans une région fertile située au sud d'Ecbatane. Dans ce récit, Ctésias lui attribue même l'ambitieux réseau hydraulique d'origine mède³⁹. Appelé *kârêz*, ce système de captation des eaux torrentielles du Zagros et d'irrigation souterraine a permis la mise en culture permanente des régions de piémont et notamment la plantation extensive de luzerne, une légumineuse fourragère riche en protéines, calcium et matières azotées⁴⁰. Les agronomes latins la reconnaissent comme la meilleure plante fourragère par ses qualités nutritives et par le fait qu'au prix d'un entretien soigneux du champ, on peut en faire quatre à six coupes par an⁴¹. Jusqu'à

l'époque islamique, le Lorestan est réputé pour ses eaux saines⁴², ses terres fertiles et ses vastes pâturages⁴³, lesquels, favorables aux grands rassemblements de cavalerie, ont aussi servi de terrain à plusieurs de grandes batailles en 224 et en 642 ap. J.-C.⁴⁴.

Ayant la même source, les trois historiens s'accordent aussi sur le fait qu'avant la guerre, on trouvait dans les haras royaux de Médie 150-160 000 juments, auxquelles il faudrait ajouter les étalons reproducteurs⁴⁵. En dehors des périodes d'accouplement et de lactation pendant lesquelles elles requièrent toute l'attention de leurs éleveurs, les juments sont laissées aux pâturages en semi-liberté, sous la surveillance de pâtres. Si l'on suit Columelle qui estime qu'un seul jugère de luzerne suffit à nourrir trois chevaux pendant une année, l'élevage royal de Médie représentait une emprise au sol d'au moins 13-14 000 ha (130-140 km²)⁴⁶. Or, entre la fuite de Darius en 330 et la visite d'Alexandre en 324, période pendant laquelle l'adminis-

³⁷L'armée d'Alexandre, lorsqu'elle est composée d'importants contingents de fantassins ou alourdie par le train, ne progresse qu'au rythme de 15-30 km par jour (CLÉMENT 2018, p. 683-691). Pour la localisation de Nisée, voir HANSLICK 1936 ; HERZFELD 1968, p. 15-16 qui apporte des arguments toponymiques ; BRIANT 1996, p. 1050 ; SCHMITT 2002 qui distingue rigoureusement cette région de Nisée des autres Nisa/Nasa attestées sur le plateau Iranien : la grande plaine de la capitale parthe Nisa, aux confins de l'Hyrcanie et de la Margiane (Strabon XI.7.2-3 ; Ptol. VI.17.3 ; Amm. XXIII.6.30-31 semble confondre les deux lieux lorsqu'il situe les pâturages niséens au pied du mont Coronos) ou encore un canton de Hamadan, situé au nord-est de la ville, s'appelant Nasa (Hamadani 236 ; Yaqout al-Rumi cité par SCHWARTZ 1921, p. 556).

³⁸On connaît les registres d'un haras royal kassite près de Nippur avec les noms des chevaux et les particularités des chars distribués à l'aristocratie. Par ailleurs, la langue kassite est essentiellement connue par le vocabulaire technique équestre légué à l'akkadien. BALKAN 1954, p. 11-34.

³⁹Ctésias fr. 13.1-8 apud D.S. II.13.1-8. Ctésias lui attribue à tort la réalisation du relief de Darius I^{er} à Behistun ainsi que d'un *paradeisos*. Sur ce séjour : PHILIPPS 1972.

⁴⁰DE PLANHOL 2010, p. 19-21 a mis en évidence le *kârêz* et la luzerne comme les facteurs décisifs d'une première révolution agricole ayant contribué au développement de l'élevage équin sur le plateau Iranien. Strab. XI.13.7 fait explicitement le lien : « Rappelons aussi que l'herbe qui nourrit le mieux les chevaux est connue sous le nom spécial d'herbe des Mèdes parce qu'elle croît en abondance chez eux ». La luzerne est nommée par les Perses *aspa-asta* (> nourriture des chevaux), devenu *aspasti* en akkadien (SHAHBAZI 1987). À l'époque des guerres médiques, elle est découverte par les Grecs qui l'appellent « herbe des Mèdes » d'où son nom savant actuel *Medicago sativa* (Ar., Eq., 606 ; Strab. 11.13.7 ; Plin., HN, 18.144 ; Agatharch. apud Phot., Bibl., 250.89 remarque sa présence au sud du Golfe d'Aqaba et constate qu'elle nourrit une abondante faune sauvage de chameaux, biches et antilopes ainsi que des moutons, mules et bœufs). L'irrigation permet d'avoir une luzerne pure dès la première coupe (ce qui n'était pas le cas en Grèce d'après Arist., HA, VIII.8.595b), puis une seconde coupe a lieu après 5 à 7 semaines de repousse. Très protéinée, elle convient parfaitement aux jeunes chevaux mis à l'exercice et, grâce à la lysine qu'elle contient, s'avère plus digeste que les compléments céréaliers. Par rapport à un foin de graminées classique, elle affiche des teneurs nettement plus élevées en calcium (+60%) et en matières azotées (+20-25%). Voir MARTIN-ROSSET 1990.

⁴¹Columella, Rust., II.11, repris par Palladius, *Opus agriculturae*, V.1.

⁴²Hamadani 220-224.

⁴³Le roi sassanide Khosro II Parviz (590-628) entretenait dans la région de Hamadan des milliers d'équidés : entre 8 500 chevaux et 50 000 équidés (chevaux de race ou non et mules compris) selon les sources (BOSWORTH 1999, n. 930 p. 376). Certes, à l'époque islamique, c'est l'arboriculture en vallée fluviale qui fait la richesse de Nahavand (Hamadani 236 ; Al-Idrissi f 160 v), mais le géographe persan Ibn al-Faqîh al-Hamadani (869- v. 941) affirme aussi que « Dans le canton de Ğuwanâq, qui fait partie du district de Nihâwand, dans un village nommé Kanhawâst, se trouve l'image d'un cheval, faite d'herbe qu'on voit verdoyante, été comme hiver ; on dit que c'est un talisman qui protège le fourrage et l'herbe ; en effet, c'est le pays d'Allah le plus riche en herbe » (Hamadani 260).

⁴⁴La bataille d'Hurmuzjân (avril 224) entre le Sassanide Ardashir et le dernier roi arsacide Ardawân est localisée à Golpayegan près la limite orientale du Lorestan (BOSWORTH 1999, n. 53-54 p. 13) tandis que la bataille de Nahavand (642) entre le calife Rachidun et le dernier roi sassanide Yazdgerd III scelle la conquête islamique.

⁴⁵Dans le haras satrapique de Babylone, il y avait un étalon pour vingt juments (Hdt I.192). Si le même ratio était respecté en Médie, il faudrait envisager environ 8 000 étalons.

⁴⁶Columella, Rust., II.11, repris par Palladius, *Opus agriculturae*, V.1.

⁴⁷Laisse à Ecbatane par Alexandre, Parménion est assassiné sur ordre du roi en 330 et les officiers qui le remplacent, notamment Cléandre et Sitalcès, se livrent à des pillages qui leur valent d'être exécutés en Carmanie en 325 (Arr., Anab., VI.27.3-4). Par ailleurs, le satrape Oxydatès, soupçonné de trahison, est démis de ses fonctions à l'hiver 328/7 (Arr., Anab., IV.18.3) et remplacé par Atropatès qui doit ensuite faire face à la révolte d'un certain Baryaxès, proclamé roi des Perses et des Mèdes avec le soutien de notables locaux (Arr., Anab., VI.29.3). Sur la reprise en main des satrapies par Alexandre et la purge parmi les administrateurs locaux, voir FAURE 1985, p. 123-130 et LANE FOX 1986, p. 465-472.

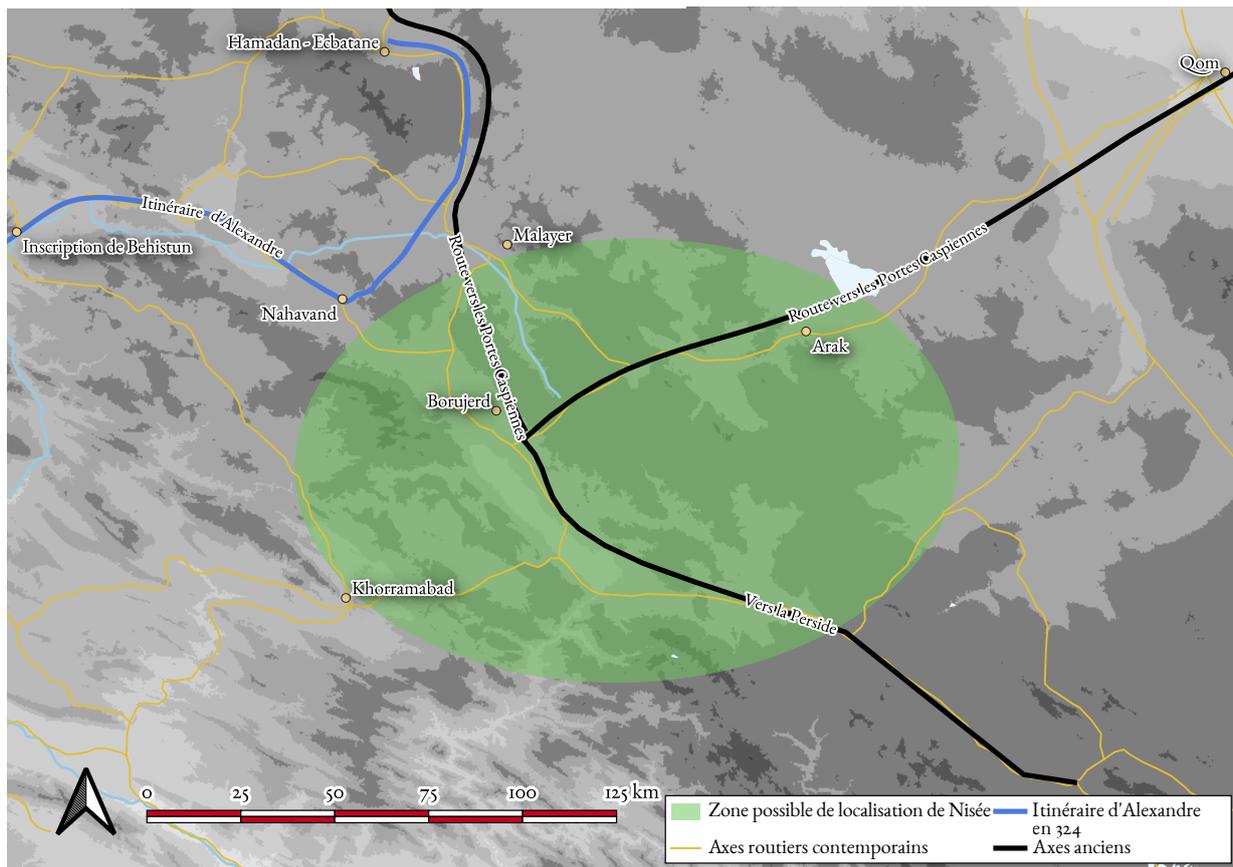


FIG. 2 : Localisation de la région de Nisée à partir des témoignages antiques.

tration de la satrapie a été perturbée et peu satisfaisante⁴⁷, le trésor équin du roi a été mis au pillage, probablement par les populations locales qui sont simplement venues se servir. Les haras sont des systèmes complexes qui peuvent s'effondrer en quelques mois à défaut d'une bonne organisation⁴⁸. À l'arrivée du roi en 324, le troupeau ne compte plus qu'entre cinquante et soixante mille juments, mais, cette fois, le long séjour

d'Alexandre – un mois! – vise certainement à la réorganisation des haras afin que ceux-ci puissent désormais contribuer de manière pérenne aux besoins de ses écuries et à la remonte de son armée.

Dès l'époque d'Hérodote, les chevaux niséens passent pour avoir été des chevaux remarquables par leur taille et leur beauté⁴⁹. L'archéozoologie confirme l'existence, dès l'époque mède,

⁴⁸ Le haras satrapique de Babylonie, qui nourrissait, selon Hérodote (I.192), 16 000 juments poulinières et 800 étalons reproducteurs, ne semble plus fonctionner en 312, sinon Séleucos n'aurait pas été obligé d'acheter quelques centaines de chevaux pour ses cavaliers. Cette structure a sans doute connu, pendant la période des Diadoques, un déclin similaire à celui des élevages de Médie après la chute de Darius III. D'après les analyses palynologiques conduites dans le sud-ouest de l'Iran (lac Maharlou près de Shiraz), un autre système agricole complexe connaît un déclin rapide à l'époque d'Alexandre et de ses successeurs : l'arboriculture irriguée qui avait connu une croissance spectaculaire dans le Fârs sous les Achéménides. Cette tendance n'est pas enrayée par une reprise en main vigoureuse des structures agricoles préexistantes à la conquête macédonienne. Elle aboutit à un appauvrissement de la diversité pollinique concernant les arbres cultivés (DJAMALI *et al.* 2010).

⁴⁹ Hdt III.106 ; VII.40 ; Strabon XI.13.7 ; Curt. III.3. Ils sont également considérés comme des références en vitesse de course (Hdt VII.196 ; Arist., *HA*, 632 a). Les observations hellénistiques sur cet animal sont synthétisées par le directeur de la Bibliothèque d'Alexandrie, Aristophane de Byzance, à la fin du III^e siècle dans son Epitomè de l'histoire des animaux d'Aristote, conservée partiellement dans une compilation zoologique de l'époque de Constantin VII, les *Excerpta Constantiniana* au X^e siècle : « Les Niséens sont gracieux et l'emportent par leur physique sur tous les autres et ils sont embellis par leur mors. Ils font montre de courage dans les combats acharnés. On les éduque à être attentifs aux ordres, le son de la salpinx les excite, ils sont fiers. De corps, ils sont les plus grands et les plus souples. Ils sont bien en chair, redressent l'encolure et font trembler la terre de leurs sabots » (II.593). Sur ce texte et ses sources, ZUCKER 2005, p. 310-311 et BERGER 2012 qui montrent qu'Aristophane ajoute à son Epitomè des descriptions inconnues d'Aristote qu'il a probablement trouvées dans des recueils de faits et *mirabilia* sur les animaux, composés au III^e siècle av. J.-C. Élément d'une culture classique commune aux auteurs de la seconde sophistique, le cheval niséen est souvent invoqué et décrit, à partir d'Aristophane, comme *kallistos kai megistos* (D.Chr. III.130.2 ; XXXVI.41.8 ; Iamb. *Bab.* fr. 1.20 ; Chariton VI.4.1-2 ; Philostr., *VA*, II.12.11 ; Ael., *NA*, III.2 ; Opp., *Cyn.*, I.310-315 ; Hld IX.19.1). On retrouve une forme d'*autopsia* chez des auteurs des IV^e-V^e siècles qui avaient une expérience personnelle de l'Orient sassanide ou des chevaux de prestige (Amm. XXIII.6.30-31 ; Synesios, *Ep.*, 37 ; Veg., *Mul.*, III.6.6-8). Sur les caractéristiques physiques du Niséen d'après les sources littéraires, voir la synthèse de GABRIELLI 2006, p. 22-28,

d'individus qui dépassent les 150 cm au garrot avec une morphologie robuste⁵⁰, alors même que la majorité des squelettes retrouvés sur le plateau Iranien indique une moyenne de 135-137 cm⁵¹. Par ailleurs, l'art royal achéménide met en valeur les chevaux perses et mèdes en les représentant plus grands que les autres et avec des traits morphologiques particuliers⁵². Enfin, certaines Tablettes de la Fortification découvertes à Persépolis fournissent des informations sur les troupeaux royaux sous le règne de Darius I^{er} et distinguent des chevaux ^{GI^S}IN^{ME^S} qui reçoivent des rations céréalières quotidiennes exceptionnellement élevées, de 5 à 9 kg d'orge, ce qui équivaut aux rations des chevaux des cuirassiers de l'armée française à la fin du XIX^e siècle, soit des chevaux lourds d'environ 700 kg. M. Gabrielli les interprète comme des chevaux trapus de type bréviligne, mesurant plus de 150 cm au garrot et pesant entre 550 et 700 kg⁵³, mais W. Henkelman suggère d'y voir des chevaux « mis à l'engrais » en vue de leur consommation à la table du roi⁵⁴.

Que le terme « niséen » ait qualifié un morphotype par-

ticulier ou seulement les chevaux les plus grands des élevages mèdes – et arméniens⁵⁵ – importe finalement peu. Grâce à la qualité de leur environnement et à leur savoir-faire, les éleveurs mèdes ont réussi à obtenir des chevaux nettement plus grands que la moyenne régionale – de 20 cm – et 5 à 10 cm plus grands que les chevaux grecs de l'époque classique⁵⁶. Cette réussite zootechnique s'explique par des conditions d'alimentation favorables grâce à la luzerne et par des pratiques de sélection anciennes⁵⁷.

Naturellement, ces chevaux ont suscité la convoitise des Gréco-Macédoniens. Alexandre les intègre au *decorum* royal et en offre au brahmane Calanos peu de temps avant sa mort⁵⁸. Après 323, dans leur *imitatio Alexandri*, les Diadoques cherchent à équiper leurs cavaliers de ces prestigieux destriers qui évoquent la pompe royale. Leonnatos les pare de harnachements d'or et les fait marcher en tête de son armée, ce qu'Arrien présente comme le signe de ses ambitions⁵⁹.

Pendant les guerres des Diadoques, Antigone le Borgne et

et désormais CLÉMENT *et al.* 2020.

⁵⁰ En Iran, la découverte la plus intéressante vient de Tepe Nush-i Jan, à 60 km au sud de Hamadan, où un complexe fortifié mêlant temples et magasins a révélé les ossements de 373 chevaux d'époque mède (mi-VIII^e-fin VII^e s.) avec une taille moyenne de 130-140 cm au garrot, mais quelques individus atteignent jusqu'à 157 cm (BÖKÖNYI 1978). D'autres découvertes isolées vont dans le même sens leur connaissance repose sur des communications non publiées de S. Bökönyi : un cheval de 150 cm au garrot dans la tombe d'un guerrier près de Dinkha Tepe (LITTAUER & CROWWELL 1979, p. 111) et un cheval de 162 cm sur un site achéménide du Nord-Est de l'Iran (AZZAROLI 1985, p. 177).

⁵¹ La documentation publiée a été rassemblée par GABRIELLI 2006, p. 9-10 et FRANCFORT & LEPETZ 2010, p. 68-70. Ces derniers ont montré que l'opposition habituelle entre un grand cheval iranien et un petit cheval steppique est ostéologiquement infondée. Les chevaux d'Asie Centrale présentent la même variabilité de taille que les chevaux du plateau Iranien et celle-ci peut largement s'expliquer par les pratiques de sélection et les conditions d'alimentation des chevaux.

⁵² Les deux études citées ci-dessus sont divisées sur la pertinence du recours à l'iconographie pour identifier un morphotype niséen. Tout en reconnaissant que l'art royal répond à des conventions, GABRIELLI 2006, p. 12-19 estime que les artistes ont voulu représenter les différents types de chevaux propres aux peuples de l'empire, tandis que FRANCFORT & LEPETZ 2010, p. 73-90 essayent de montrer que l'apparence des chevaux y répond davantage aux codes visuels du pouvoir (une opposition grands chevaux du roi aux chanfreins convexes / petits chevaux aux chanfreins concaves des peuples tributaires) qu'à une volonté naturaliste de traduire des réalités zoologiques.

⁵³ GABRIELLI 2006, p. 58-61 qui exclut une suralimentation volontaire parce qu'elle aurait posé de graves problèmes de santé (ostéofibrose, « pissements de sang », fourbure).

⁵⁴ HENKELMAN 2010, p. 740-741. Cette hypothèse a été envisagée par GABRIELLI 2006, p. 50-51 puis exclue sans prendre en compte la question de la consommation alimentaire.

⁵⁵ Comme le reconnaît Strabon (XI.13.8), des chevaux niséens étaient aussi élevés en Arménie, si bien qu'à son époque, certains auteurs pensent à tort qu'ils en sont originaires. C'est le cas d'Arrien de Nicomédie qui affirme, dans son *Histoire des Successeurs d'Alexandre*, qu'ils viennent de Colchide (Arrien, *Succ.*, fr. 12 = FGrH 156, F178). En revanche, il ne faut faire aucun cas de l'affirmation péremptoire de nombreux lexicographes selon laquelle les juments niséennes viennent toutes de la mer Erythrée (le Golfe persique) et qu'elles sont de robe xanthos. On la retrouve, dès le II^e s. ap. J.-C., dans l'*Attikôn onomatôn sunagôgê* de Pausanias le Grammairien (s. v. Ἴππος Νησαῖος) puis dans le Lexicon d'Hesychios (s. v. Νησαῖος Ἴππους) qui révèle que l'information remonte à une tragédie perdue d'Euripide. Ce dernier n'avait évidemment aucune prétention de rigueur géographique ni zoologique. Il faut donc ignorer la répétition de l'erreur chez Photios (*Lex.* s. v. Νησαῖον), la Souda (s. v. Νησαῖον) et le Pseudo-Zonaras (*Lex.* s. v. Νησαῖος Ἴππος).

⁵⁶ Les chevaux retrouvés dans les tombes de Macédoine aux V^e-IV^e siècles mesurent fréquemment entre 140 et 145 cm au garrot. En revanche, au début du III^e siècle, les chevaux de la nécropole d'Amphipolis atteignent aisément 150 voire 160 cm MALAMA & GARDEISEN 2005.

⁵⁷ La recherche, souvent évoquée, d'une robe entièrement ou partiellement blanche pour le service des dieux (Hdt VII.40 ; Xen., *Cyr.*, VIII.3.12 et 24) trouve un écho dans les textes avestiques : les divinités du mazdéisme possèdent des attelages de chevaux blancs (Anahita *Yast* 5.13 ; Sraoša *Yasna* 57.27 ; Mithra *Yast* 10.102) ou prennent l'apparence de chevaux blancs (Tištrya *Yast* 8.18,20,26,30,46 ; Varathrayna *Yast* 14.9). C'est à tort que les lexicographes ont rejeté l'observation du périégète Polémon d'Ilion, élève de Panétios de Rhodes, actif sous le règne de Ptolémée V, selon laquelle les chevaux niséens étaient blancs (Souda s. v. Ἴππος Νησαῖος). Cette robe était d'ailleurs considérée comme porteuse d'augures (voir Azarnouche dans ce volume).

⁵⁸ Arrien, *Anab.*, 7, 3, 3-4. Plus tard, Pyrrhos invoque une apparition onirique d'Alexandre sur un cheval niséen (Plut., *Pyrrh.*, 11.4-5).

⁵⁹ Arrien, *Succ.*, FGrH 156, F178 apud Souda, s. v. Λεοννάτος.

ses officiers puisent dans le vivier mède pour remonter leurs cavaleries. En 317, à la demande d'Antigone, Peithon y réquisitionne mille chevaux de guerre⁶⁰. En 311, avec l'aide de ses homologues de Perse, Susiane et Parthie-Hyrcanie⁶¹, le satrape antigonide de Médie, Nicanôr, mobilise une armée aux effectifs révélateurs : seulement 10 000 fantassins pour une cavalerie de 7 000 hommes, représentant donc 41,2% de ses forces⁶².

La victoire surprise de Séleucos et la mort de Nicanôr font passer la Médie toute entière sous autorité séleucide. Or, on sait désormais que la première assise territoriale solide du pouvoir séleucide s'est d'abord constituée sur le plateau Iranien, et non en Babylonie, laquelle est restée menacée par Démétrios Poliorcète jusqu'en 308/7⁶³. Dès lors, plusieurs historiens ont suggéré que l'armée séleucide avait dû enrôler massivement des Mèdes et des Perses, notamment pour constituer la cavalerie qui faisait encore défaut en 311⁶⁴. La décision d'agréger des cavaliers iraniens à son armée devait sembler d'autant moins aberrante que ses prédécesseurs l'avaient déjà fait : le satrape Peucestas s'était constitué une garde à cheval de Perses, Eumène de Cardia avait bâti sa cavalerie autour de ses fidèles alliés cappadociens⁶⁵ et Antigone avait recruté de nombreux lanciers mèdes appelés *lonchophoroi*⁶⁶. Aussi, l'affirmation de Tite-Live selon laquelle, à Magnésie du Sipyle (190/189), l'*agêma*, escadron d'élite de la cavalerie royale, était composé en partie de Mèdes ne doit pas être nécessairement rejetée. Cette composition ethnique particulière tient peut-être justement à l'histoire de l'armée séleucide et aux relations précoces tissées entre Séleucos et les Iraniens⁶⁷. En 166, lors de la procession organisée par Antiochos IV Épiphane à Daphné, c'est un corps de 1000 « cavaliers niséens » qui ouvre la marche du cortège des cavaliers⁶⁸.

L'atelier royal d'Ecbatane frappe sous Antiochos III des séries monétaires en bronze qui mettent en exergue les activités hippotrophiques locales et suggèrent que le roi a porté un certain intérêt aux haras de Médie. Le type du cheval au pâturage, l'encolure baissée et la tête tendue en direction du sol pour paître, est bien connu en Grèce où il a été utilisé par la cité de Larissa sur le revers de ses drachmes jusqu'à ce que les ravages de la guerre lamiaque engendrent l'arrêt de ce monnayage vers 320⁶⁹. Montré seul et libre de tout harnachement, le cheval est représenté pour lui-même, non comme l'attribut d'un cavalier mais comme le produit d'une économie locale, une source de richesse et de fierté pour la cité. Sur les monnaies d'Ecbatane, le type du cheval au pâturage évoque les illustres élevages de la région, probablement ceux de *Nisáya* car l'artiste met particulièrement en valeur la taille de l'animal par des jambes tendues et démesurément longues, empêchant la tête d'atteindre le sol. Une autre série affichant le type de la jument et du poulain au pâturage souligne les qualités de la Médie comme pays naisseur et l'activité de ses éleveurs qui encadrent la reproduction des prestigieux chevaux.

Les Parthes arrachent la Médie aux Séleucides en 148 et, dès lors, leurs deux ateliers locaux – Ecbatane et Rhagae – frappent des monnaies de bronze représentant des chevaux – parfois des Pégases – sans harnachement ni cavalier, avec une remarquable continuité jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. (Figure 3)⁷⁰. Si Strabon rapproche les chevaux niséens des « chevaux parthes » de son temps, c'est qu'en réalité les Parthes ont repris à leur profit les élevages mèdes et produisent des chevaux qui doivent se rapprocher du type apprécié sous les Achéménides et les Macédoniens⁷¹.

⁶⁰D.S. XIX.20.2-3.

⁶¹CAPDETREY 2007, p. 28-29.

⁶²D.S. XIX.91.1-2. GRAINGER 1990b, p. 77-78.

⁶³CAPDETREY 2007, p. 28-35.

⁶⁴BAR-KOCHVA 1976, p. 71-73 et OLBRYCHT 2013, p. 169 estiment que l'armée séleucide qui déloge définitivement les Antigonides de Babylonie est nécessairement levée en Médie et en Perse. OLBRYCHT 2013, p. 231-234 affirme même que la cavalerie séleucide déployée à Ipsos a dû intégrer massivement des Iraniens pour atteindre les effectifs qu'elle affiche.

⁶⁵Sur les politiques de recrutement des deux stratèges, voir l'étude de BRIANT 1982, p. 32-53.

⁶⁶NEFEDKIN 2011.

⁶⁷Liv. XXXVII.40.5-6 : « [Antiochos III appuya les cataphractaires] d'une aile de mille cavaliers environ, nommée « agêma » ; c'étaient des Mèdes, guerriers d'élite, mêlés à des cavaliers de la même région et appartenant à beaucoup d'autres nationalités ». Ce témoignage est contredit par App., *Syr.*, 32 (qui affirme que l'unité est réservée aux Macédoniens) et a été rejeté par BIKERMAN 1938, p. 59 et LAUNEY 1987, p. 298-299 et 302-303. Nous savons par ailleurs que, dans les années 140, les descendants des colons thessaliens installés à Larissa sur l'Oronte ont le privilège de servir dans le *prôton agêma* (D.S. XXXIII.7).

⁶⁸Plb. XXX.25-26 apud Ath. V.194-195.

⁶⁹MORKHOLM 1991, n°203 et 85 ; HOOVER 2014, p. 130-154, surtout 132-133.

⁷⁰Voir notamment le type Sellwood 24.34 des monnaies de bronze de Mithridate II frappées dans l'atelier de Rhagae : http://www.parthia.com/coins/pdc_12453.jpg.

⁷¹Strab. XI.13.7.

Lieu d'émission	Type de droit	Type de revers	Métal	Roi émetteur	Référence HOUGHTON & LORBER 2002	
1	Ecbatane	Antiochos III	Cheval paissant	Bronze	Antiochos III	1264, 1265 (voir aussi 1266-1267)
						
2	-	-	Jument et poulain	-	-	1268, 1269 (voir aussi 1270-1271)
						
3	-	-	Cavalier portant une javeline	-	-	1259, 1260 (voir aussi 1261-1263)
						

TAB. 4 : Les chevaux de Médie sur les monnaies séleucides.

De 311 à 148, la Médie a donc joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la remonte séleucide et le fonctionnement interne des haras royaux pourrait nous apparaître un peu plus clairement grâce à une inscription publiée *in extremis* par G. Rougemont dans les *addenda* du *Corpus des Inscriptions d'Iran et d'Asie Centrale* en 2012⁷². L'inscription a été identifiée dans une collection privée de Téhéran et viendrait, d'après son propriétaire, du Seistan iranien, c'est-à-dire de la Drangiane

antique. G. Rougemont émettait déjà quelques doutes sur cette provenance et O. Coloru est récemment revenu sur ce problème avec des arguments décisifs que nous résumons ici⁷³. Petit-fils d'un roi séleucide et actif dans les Hautes Satrapies, le « roi Séleucos » de la lettre ne peut guère être que Séleucos II, qui a entrepris, entre 236 et 227, une campagne de reconquête de la Haute Asie. Celle-ci l'a conduit à travers la Médie jusqu'en Hyrcanie où, après quelques succès, il a été battu par les Parthes

⁷²CII II, n°80 bis (p. 265).

⁷³COLORU 2018.

et contraint de se retirer. Il n'a donc jamais pu atteindre la Drangiane, une satrapie qui, depuis les années 240, ne fournit pas plus de signes de loyauté que les régions sécessionnistes l'entourant (Parthie-Hyrcanie et Bactriane-Sogdiane). Or, c'est à Baiseira, une hyparchie de Médie située dans le Kurdistan, que le roi Séleucos est sollicité par des communautés villageoises pour confirmer les privilèges accordés par son grand-père. Ces émissaires ne sont donc certainement pas venus de Drangiane, mais d'une région plus proche de Baiseira, encore sous autorité séleucide, réputée pour ses pâturages et l'élevage de chevaux. Un faisceau d'indices qui incite fortement à penser qu'il s'agit de villages mèdes. La lettre de Séleucos pourrait donc fournir de nouveaux éléments sur l'organisation des haras royaux de Médie.

Βασιλεὺς Σέλευκος Ἡροφάντ ωι χαίρειν
· [---]

ἡμῖν εἰς Βαισειρα ἐνεφάνιζον οἱ ΤΕΙ [---
τῶν? ἐν ταῖς χορτο]-

κοπικαῖς κώμαις οἰκούντων οὐκ Ο vel
Ω? [---]

τὰς ἐπισταθμείας καὶ λειτουργίας [---]

καὶ ὑπὸ τῶν διαπορευομένων ΕΙΟ vel
ΕΙΘ ? [---]

[.]ΩΝ ὑπὸ τε τοῦ παπποῦ ἡμῶν καὶ ?
[---]

δογματῶν καὶ διορθωμάτων [--- γε]-

γραμμένων καὶ διὰ τὸ ΠΕ vel ΠΑ[---]

γίνεσθαι πρὸς τῇ τῶν ἱππ[---]

ἐπεὶ οὖν ἡ ἀπὸ τούτων [---]

ΤΩΝ vel ΓΩΝ λόγον, ὃ ἔνεκεν [οἰόμεθα
δεῖν ?---]

[. . . .] τὰ ἱπποφόρβια ΚΑΙ[---]

[.]ς χορτοκοπικα [---]

[--- ? ---]

Le roi Séleucos à Hérophant[os, salut —]

à nous à Baiseira les [—] ont exposé [— des]

habitants des villages des prairies (*chortokopikai kōmai*) [—]

les obligations de logements et prestations de services (*epistathmeia kai leitourgia*) [—]

et par les gens de passage? [—]

par notre grand-père et [—]

décisions et rescrits [—]

écrits et à cause du [—]

outre la [—] des chevaux / des haras [—]

dès lors donc que la [—]

résultant de ces [—] discours?, raisons pour lesquelles [Nous croyons qu'il faut?]

les haras (*hipphorbria*) et [—]

des prairies / des villages des prairies (*chortokopika*) [—]⁷⁴



FIG. 3 : S.24.34 - Mithridate II (121-91) - Rhagae

⁷⁴Trad. G. Rougemont.

Les communautés villageoises pétitionnaires sont qualifiées aux lignes 3-4 de « ...]κοπικαῖς κώμαις », ce que G. Rougemont a pu restituer « [χορτο]κοπικαῖς κώμαις » grâce à la ligne 13 où le terme est conservé en toutes lettres. L'expression signifie littéralement les « villages des prairies » car *χόρτος* désigne l'espace herbu, la prairie et par extension le fourrage, le foin, l'herbe coupée. Ce terme et ses dérivés connaissent un usage fréquent à partir de la période hellénistique et le *χορτοκόπιον* désigne à cette époque une « prairie à faucher », tandis qu'un *χορτοκοπικόν* est une faux à l'époque augustéenne⁷⁵. Dans le contexte de la lettre royale, l'expression semble revêtir une dimension statutaire, si bien qu'il faudrait lui donner un sens plus administratif et technique que géographique. On la traduira donc plutôt par « villages à pâturages » ou « villages à fourrage », une traduction qui sous-entend que ces communautés étaient identifiées par leur fonction dans un système tributaire, à savoir la mise à disposition d'une partie de leurs pâturages et/ou de leurs productions fourragères.

Les villageois semblent protester contre des obligations de logement et de service (« ἐπισταθμείας καὶ λειτουργίας » l.4) auxquelles ils sont soumis, probablement à l'égard des « gens de passage » mentionnés à la ligne suivante. Il est fréquent que les rois exigent des populations locales qu'elles hébergent ponctuellement des troupes en stationnement. Cette obligation est particulièrement redoutée et son exemption un privilège recherché. Le roi Séleucos évoque, aux lignes 6-7, les mesures prises par son grand-père – Antiochos I^{er} si l'auteur de la lettre est bien Séleucos II – qui avait peut-être déjà accordé une exemption de ces obligations. Pour s'assurer que leur privilège soit maintenu et respecté, les villages à pâturages auraient donc envoyé des émissaires auprès du roi Séleucos.

Ces villages semblent avoir eu une particularité, celle de nourrir des bêtes et notamment des chevaux en grand nombre, car l'inscription mentionne l'existence d'*hippophorbia* à la ligne 12 et peut-être à la ligne 9 (« ἰππ[---] »). Il faut donc mettre en lien le statut des *chortokopikai kōmai* avec le fonctionnement des *hippophorbia*, dont la gestion est confiée à des villages qui, installés dans des régions d'herbage, ont la responsabilité de fournir les terres pâturées et le fourrage. Cette activité leur vaut

en échange des privilèges comme l'*anepistathmeia*.

Cette organisation des haras a sans doute préexisté aux rois séleucides car Hérodote en fournit déjà un parallèle avec les élevages de chiens d'Inde du satrape Triantaïchmès fils d'Artabaze. Comme il y avait beaucoup de chiens à nourrir, il avait demandé à quatre gros bourgs de s'en occuper en échange de l'exemption des autres redevances usuelles⁷⁶ :

Ἴπποι δὲ οἱ αὐτοῦ ἦσαν ἰδίῃ, παρέξ τῶν πολεμιστηρίων, οἱ μὲν ἀναβαίνοντες τὰς θηλέας ὀκτακόσιοι, αἱ δὲ βαινόμεναι ἑξακισχίλιαι καὶ μύριαι· ἀνέβαινε γὰρ ἕκαστος τῶν ἐρσένων τούτων εἴκοσι ἵππους. Κυνῶν δὲ Ἰνδικῶν τοσοῦτο δὴ τι πλῆθος ἐτρέφετο ὥστε τέσσερες τῶν ἐν τῷ πεδίῳ κῶμαι μεγάλαι, τῶν ἄλλων ἐοῦσαι ἀτελέες, τοῖσι κυσὶ προσε- τετάχατο σιτία παρέχειν.

« Lui appartenait aussi en propre, sans compter les chevaux de guerre, un haras de huit cents étalons et de seize mille cavales ; de sorte qu'on comptait vingt juments pour chaque étalon. On y nourrissait aussi une grande quantité de chiens indiens. Quatre grands bourgs, situés dans la plaine, étaient chargés de les nourrir, et exempts de tout autre tribut ».

Comme l'a montré P. Briant, le principe du *dasmos*, sous les Achéménides, est de répondre aux besoins matériels du Grand Roi et de ses satrapes : garnir leur table par exemple, mais aussi les auges de leurs animaux⁷⁷. Le *dasmos* pouvait donc revêtir l'aspect de prestations de service à l'égard des troupeaux destinés au roi⁷⁸. D'ailleurs, le versement d'un *dasmos* composé d'animaux à l'échelle d'une satrapie favorisait la répartition de l'effort entre les communautés. En Arménie, par exemple, les 20 000 poulains qu'il fallait fournir annuellement au Grand Roi étaient répartis entre les villages, si bien que, pendant l'*Anabase*, Xénophon atteint un bourg où 17 chevaux sont nourris pour le *dasmos* d'Artaxerxès II⁷⁹.

⁷⁵ DELG 1225. Sur le terme *chortokopion*, voir CHANDEZON 2003, p. 247-248.

⁷⁶ Hdt I.192. Trad. P.-E. Legrand, CUF, 1932.

⁷⁷ Ce genre d'obligations ne concerne pas que l'entretien des animaux : Thémistocle, qui était devenu, à la fin de sa vie, un proche courtisan du roi achéménide, a reçu en *dasmos* les revenus fiscaux de trois cités grecques, Magnésie, Lampsaque et Myous, qui devaient fournir sa table en pain, en viande et en vin (Plut., *Them.*, 29.11). La ville d'Anthylla (peut-être située à proximité d'Alexandrie) finance les chaussures de la reine achéménide (Hdt. II.98). Toutefois, dans tous ces cas, ce sont les revenus fiscaux des cités qui sont affectés à tel ou tel besoin de la cour et non les productions elles-mêmes alors qu'en matière d'élevage, les communautés choisies doivent matériellement prendre en charge les animaux.

⁷⁸ BRIANT 1996, p. 415-416 et 419.

⁷⁹ Xen., *Anab.*, IV.5.24 et 34. Cf. BRIANT 1996, p. 415-416.

Dans le Fârs, le cœur politique de l'empire, la problématique ne se pose pas en termes de prélèvement tributaire mais de gestion des ressources animalières. Or, l'étude des Tablettes de la Fortification a permis à W. Henkelman de mettre en évidence un « share-breeding or consignment system », un système d'élevage par lequel la Maison du Roi délègue l'entretien de ses troupeaux à des bergers du Fârs qui en ont l'usufruit à condition de reverser les deux-tiers des nouveau-nés à l'administration royale, lesquels sont alors gardés dans des dépôts (*nutannuš*) et nourris par des ouvriers. La plupart de ces animaux sont redistribués à d'autres bergers tandis que les autres sont destinés à l'abattage pour la consommation, aux sacrifices ou aux donations royales⁸⁰.

Pour autant, bien que ressemblant, le fonctionnement des haras royaux de Médie ne correspond exactement à aucun des deux systèmes énoncés ci-dessus. Contrairement aux Arméniens, les Mèdes de Nisée n'élèvent pas des chevaux en vue du *dasmos* annuel de la satrapie mais sont chargés de s'occuper de chevaux qui appartiennent déjà au roi – les *basilikai agélai* évoqués par Strabon. En outre, ils ne s'en occupent pas au titre d'un « share-breeding system », mais d'une obligation fiscale se traduisant par une prestation de service. Leur activité d'élevage a été mise en lien avec le statut de la terre et on a considéré que les pâturages niséens devaient faire partie des « Terres de

la Couronne », des domaines possédés et exploités directement par le Grand Roi, ce qui expliquerait pourquoi les auteurs anciens admettaient un usage exclusif des chevaux niséens par la monarchie⁸¹.

Après la conquête macédonienne, les « Terres de la Couronne » seraient devenues des domaines royaux relevant de la *basilikè chôra* séleucide⁸². Séleucos I^{er} et Antiochos I^{er} auraient donc continué à exploiter les haras pour leurs propres besoins en continuant d'en confier l'exploitation aux villages mèdes tributaires, devenus dans le vocabulaire administratif séleucide des *chortokopikai kômai*. Ces derniers ont bénéficié d'une mise à jour de leur statut sous Antiochos I^{er}, obtenant peut-être alors l'*anepistathmeia*.

En somme, pour revenir à Polybe qui est notre principale source sur les haras séleucides de Médie, ces *hippophorbia* sont dits royaux parce que les bêtes y appartiennent au roi ainsi que leur progéniture et parce que des régisseurs, nommés par le roi et contrôlés par l'administration, semblent veiller au bon fonctionnement de l'ensemble. Néanmoins, le personnel qui reçoit la charge de l'entretien des chevaux, le fourrage qui est donné aux bêtes et les terres qui sont accaparées pour leurs pâturages proviennent de communautés locales qui, en assumant l'*hippotrophia*, s'acquittent de leurs obligations fiscales.

3 Le haras séleucide d'Apamée sur l'Oronte

En revanche, Polybe semble avoir sensiblement exagéré le rôle des Mèdes en leur attribuant l'exclusivité de l'élevage des chevaux royaux. Un extrait de Strabon permet en effet de constater que les Séleucides ont créé de nouveaux haras dans d'autres régions de leur royaume, tout en s'affranchissant du modèle économique achéménide. Le géographe fait état d'un haras qui aurait été établi par Séleucos I^{er} à proximité immédiate d'Apamée sur l'Oronte⁸³.

Ἡ δ' Ἀπάμεια καὶ πόλιν ἔχει τὸ πλεόν
εὐερκῆ· λόφος γάρ ἐστιν ἐν πεδίῳ κοίλῳ
τετειχισμένος καλῶς, ὃν ποιεῖ χερρονη-

σίζοντα ὁ Ὀρόντης καὶ λίμνη περικει-
μένη μεγάλη καὶ ἔλη πλατεὰ λειμῶνάς
τε βουβότους καὶ ἵπποβότους διαχωμέ-
νους ὑπερβάλλοντας τὸ μέγεθος· ἢ τε
δὴ πόλις οὕτως ἀσφαλῶς κεῖται (καὶ δὴ
καὶ Χερρόνησος ἐκλήθη διὰ τὸ συμβε-
βηκός) καὶ χώρας εὐπορεῖ παμπόλλης
εὐδαίμονος, δι' ἧς ὁ Ὀρόντης ῥεῖ καὶ πε-
ριπόλια συχνὰ ἐν ταύτῃ· ἐνταῦθα δὲ καὶ
ὁ Νικάτωρ Σέλευκος τοὺς πεντακοσί-
ους ἐλέφαντας ἔτρεφε καὶ τὸ πλεόν τῆς

⁸⁰HENKELMAN 2005, p. 157-159 et n. 43. Les animaux gardés dans les *nutannuš* ne forment pas à proprement parler des troupeaux car les mâles y sont surreprésentés et le personnel qui s'en occupe ne sont pas des bergers. Voir aussi BRIANT 1996, p. 438-439 et 478-480 ; GABRIELLI 2006, p. 37-63 et TUPLIN 2010, p. 130-139 qui montrent que les chevaux sont souvent confiés, en petits groupes, à des écuyers (les *mudunup*) chargés de les entretenir sur des pâturages situés essentiellement à Kamfiruz, Fahliyan et au nord de la Route Royale.

⁸¹La *taçè*, terme employé par le Pseudo-Aristote dans son traité de l'Économique, est traduite « Terre de la Couronne » par BRIANT 1996, p. 431-432 et 962.

⁸²CAPDETREY 2007, p. 139-147 suppose que les haras sont demeurés dans la *basilikè chôra* comme les nombreux domaines forestiers royaux qui sont passés des Achéménides aux Séleucides.

⁸³Strab. XVI.2.10. C752.

στρατιᾶς καὶ οἱ ὕστερον βασιλεῖς. ἔκαλειτο δὲ καὶ Πέλλα ποτὲ ὑπὸ τῶν πρώτων Μακεδόνων διὰ τὸ τοὺς πλείστους τῶν Μακεδόνων ἐνταῦθα οἰκῆσαι τῶν στρατευομένων, τὴν δὲ Πέλλαν ὥσπερ μητρόπολιν γεγονέναι τῶν Μακεδόνων τὴν Φιλίππου καὶ Ἀλεξάνδρου πατρίδα. ἐνταῦθα δὲ καὶ τὸ λογιστήριον τὸ στρατιωτικὸν καὶ τὸ ἵπποτροφεῖον, θήλειαι μὲν ἵπποι βασιλικαὶ πλείους τῶν τρισμυρίων, ὄχεια δὲ τούτων τριακόσια. ἐνταῦθα δὲ καὶ πωλοδάμναι καὶ ὄπλομάχοι καὶ ὅσοι παιδευταὶ τῶν πολεμικῶν ἐμισθοδοτοῦντο.

La région d'Apamée comprend une ville dont le site est remarquablement défendu en tous points. C'est en effet une colline abrupte, s'élevant au milieu d'une plaine très basse et ceinte de belles murailles, qui est transformée en une presqu'île par le cours de l'Oronte et par un immense lac dont les débordements forment des marécages et de vastes prairies où paissent en foule les chevaux et les bœufs. La ville se tient de cette manière à l'abri du danger (et c'est la raison pour laquelle elle fut aussi surnommée Chersonèse) et elle est riche d'un territoire à la fois très étendu et très fertile où s'écoule l'Oronte et où se trouvent de nombreux bourgs. C'est dans cette cité que Séleucos Nicatôr et ses successeurs entretenaient leurs cinq cents éléphants et la plus grande partie de leur armée. Sous les premiers Macédoniens, elle avait reçu le nom de Pella parce

que la plupart des vétérans s'y étaient établis et que ce nom rappelait la ville natale de Philippe et d'Alexandre qui était devenue la capitale de toute la Macédoine. Il s'y trouvait enfin les bureaux de l'armée, un *hippotropheion* avec plus de 30 000 juments royales et 300 étalons, et tout un monde de *pôlodamnai*, de maîtres d'armes et d'instructeurs militaires qui y étaient employés.

Installée sur un plateau calcaire délimité au sud et à l'est par le vallon encaissé d'un wadi se jetant dans l'Oronte, la ville d'Apamée domine l'étroite plaine du Ghab qui s'étend sur une centaine de kilomètres du nord au sud entre le djebel Alaouite et le djebel Zaouiyé. Le cours moyen de l'Oronte y forme, de l'hiver au printemps, de vastes étendues marécageuses, un espace idéal pour les chevaux, aujourd'hui consacré à l'élevage des buffles d'Asie⁸⁴. Les rois séleucides y ont installé 30 000 juments et 300 étalons, ce qui montre qu'il s'agit bien d'un haras même si le terme employé est celui d'*hippotropheion*. Manifestement, la progéniture des juments devait subvenir à la remonte de l'armée stationnée dans la cité. En effet, les rois séleucides ont transformé leur fondation en une véritable base militaire : des espaces sont aussi réservés pour le parcage des éléphants de guerre⁸⁵ et la monarchie y emploie un personnel nombreux destiné à la formation militaire des soldats – maîtres d'armes, instructeurs militaires et *pôlodamnai* qui doivent être compris ici non comme des dresseurs de poulains mais comme des instructeurs de cavalerie⁸⁶. Enfin, les soldats sont maintenus en garnison dans les *phoururia* de la région⁸⁷. Au sud-est d'Apamée, un peu plus en amont sur le cours de l'Oronte, se dresse la fondation de Larissa où, à l'époque des Diadoques, ont été installés des vétérans thessaliens de l'armée d'Alexandre⁸⁸. Leurs descendants détiennent le privilège de servir comme cavaliers dans le *prôton agéma* de la

⁸⁴GRAINGER 1990a, p. 72-74 ; COHEN 2006, p. 94-96. Sur l'urbanisation et la mise en valeur de la Syrie à l'époque hellénistique, voir SARTRE 2001, p. 122-152. Ce développement visait la mise en exploitation systématique des ressources du territoire afin d'en tirer, par l'intermédiaire des cités fondées, les meilleurs profits fiscaux (cf. p. 130 et 134-136).

⁸⁵Plb. XXI.42.12.

⁸⁶CLÉMENT 2017.

⁸⁷Strab. XVI.2.10. Par leur relative sédentarité, ces soldats nouaient entre eux d'étroits liens de solidarité si bien que vers 144, ils se joignirent sans difficulté à la révolte de Diodote Tryphon qui était originaire d'Apamée et y avait reçu sa formation militaire.

⁸⁸Sur cette cité : GRAINGER 1990a, p. 39 sq. ; COHEN 2006, p. 263. Sur les colons thessaliens qui y ont été installés : BIKERMAN 1938, p. 59 ; BAR-KOCHVA 1976, p. 27 et n. 38. L'attribution d'une terre à un colon militaire (*katoikos*) impliquait-elle que le bénéficiaire s'équipe à ses frais de ses armes et de sa monture ? C'était visiblement le cas dans les colonies militaires (*haptrus*) implantées par les rois perses dans la région de Nippur. Le bénéficiaire d'un « domaine de cheval » (É ANŞE.KUR.RA = *bīt sīsī*) devait, en cas de besoin, fournir au roi un cavalier tout équipé. L'obligation militaire a été progressivement remplacée par une taxe au milieu du V^e siècle av. J.-C. (voir JOANNÈS 1982, p. 16-22 ; STOLPER 1985, p. 24-27 et p. 98-99). La documentation montre que les rois séleucides ont implanté, en Asie Mineure, en Syrie et en Iran, des colonies militaires (*katoikiiai*) dont les colons étaient parfois des cavaliers (OGIS 229 à Magnésie du Sipyle ; SEG 7.13 à Séleucie de l'Eulaios-Suse). Elle permet de supposer que l'usufruit d'un lot de terre (*klêros*) se substituait au versement régulier d'un salaire régulier, mais pas nécessairement de conclure que l'équipement d'un cheval était délégué à l'initiative privée (voir BAR-KOCHVA 1976, p. 20-48 ; COHEN 1978, notamment p. 51-52 ; CAPDETREY 2007, p. 158-166).

⁸⁹D.S. XXXIII.7.

cavalerie, c'est-à-dire l'*agéma* royal⁸⁹. La région constitue pour la monarchie un vivier de soldats actifs ou mobilisables et les rois ont veillé à ce qu'elle soit pourvue de toutes les infrastructures nécessaires au fonctionnement de l'armée. C'est dans cette perspective qu'a été créé un haras royal utilisant comme pâturages les espaces humides au bord de l'Oronte. Les pâturages sont pris dans la *chóra* de la cité et l'activité du haras doit être étroitement liée aux besoins définis par l'administration militaire si bien qu'on peut supposer que son fonctionnement était encadré de manière assez centralisée.

D'ailleurs, la proximité du parcage des éléphants et des pâturages des juments royales ne relève pas d'un simple rapprochement des fonctions militaires mais d'une volonté de perfectionnement du dressage des chevaux de guerre. Les guerres de l'époque hellénistique ont constamment mis aux prises cavalleries et éléphants de guerre, si bien qu'il est rapidement apparu nécessaire de désensibiliser les chevaux de leur peur naturelle des pachydermes⁹⁰. Comme aucun subterfuge ne peut remplacer une véritable cohabitation des deux animaux⁹¹, les chevaux du haras d'Apamée naissaient et grandissaient au contact des éléphants, s'accoutumant à leur apparence, à leur odeur et à leurs barrissements.

À Apamée, l'élevage des chevaux ne reposait pas sur le savoir-faire pluriséculaire d'une population, mais sur le recrutement par la monarchie d'experts en lien avec les problématiques militaires du monde hellénistique.

Les exigences tributaires des Achéménides ont favorisé le développement, à l'échelle de certaines satrapies, de systèmes d'élevage pris en charge par les communautés villageoises. Dans la mesure où ils ont pu établir leur domination sur ces régions, les rois séleucides ont repris ces structures à leur profit en en faisant une sorte d'institution royale étroitement contrôlée. Aux haras royaux achéménides, les Séleucides ont ajouté de nouvelles structures – comme à Apamée de Syrie – qui visaient à répondre aux besoins militaires de la monarchie.

Nous sommes en revanche encore mal informés sur les morphotypes qui étaient élevés dans ces haras et nous connaissons mal les modalités de distribution de ces chevaux aux cavaliers. On peut toutefois penser que ces gigantesques structures d'élevage, réparties de l'Hellespont à la Médie, suffisaient probablement à répondre aux besoins de la cavalerie royale et qu'une bonne partie des cavaliers séleucides recevait, comme en Égypte, leurs montures du roi.

⁹⁰Dès 326, Alexandre prend conscience de la difficulté sur l'Hydaspe (Arr., *Anab.*, V.10.2). Par la suite, les généraux de l'époque hellénistique misent, avec un certain succès, sur l'effroi que les éléphants peuvent susciter parmi les chevaux, faisant des pachydermes une arme anti-cavalerie (Séleucos contre les cavaliers de Démétrios Poliorcète à Ipsos en 301 : Plut., *Dem.*, 29.4 ; Pyrrhos contre les Romains à Héraclée en 280 : Plut., *Pyrrh.*, 17 ; Justin XVIII.1.6 ; Antiochos I^{er} contre les cavaliers galates à la bataille des éléphants vers 269 : Luc., *Zeuxis*, 8-11 ; Antiochos III contre la cavalerie étolienne de Scopas à Panion en 200 : Plb. XVI.17).

⁹¹Connaissant les processus de désensibilisation, les Anciens ont redoublé d'ingéniosité pour favoriser une accoutumance des chevaux aux éléphants, mais aucune méthode n'a pu remplacer le contact avec de vrais éléphants, ni les mannequins portés par des chameaux (ruse déjà connue des Perses à l'époque de Ctésias, fr. 1b.17.3), ni les mannequins grandeur nature recouverts d'une onction malodorante et dotés d'un aulète imitant les barrissements (subterfuge de Persée avant Pydna : Polyæn. IV.21 et Zonar. IX.23). Comme Cyrus l'Ancien qui, après la bataille de Sardes, avait décidé de faire vivre côte à côte chameaux et chevaux (Ael., *NA*, XI.36), César comprit, avant Thapsus, qu'il était nécessaire d'amener dans son camp de véritables éléphants (Caes., *Bell. Afric.*, 72 ; D.C. XLIII.3.5).

Bibliographie

- AUBERGER J., 2001, *Historiens d'Alexandre*, Les Belles Lettres, Paris.
- AZZAROLI A., 1985, *An Early History of Horsemanship*, E.J. Brill / W. Backhuys, Leiden.
- BALKAN K., 1954, *Kassitenstudien 1. Die Sprache Der Kassiten*, American Oriental Series 37, American Oriental Society, New Haven.
- BAR-KOCHVA B., 1976, *The Seleucid Army : Organization and Tactics in the Great Campaigns*, Cambridge Classical Studies, Cambridge University Press, Cambridge.
- BASLEZ M.-F., 1992, « De l'Histoire au roman : la Perse de Chariton », in HOFFMAN P. & TRÉDÉ M. (eds.), *Le monde du roman grec : actes du colloque international tenu à l'École normale supérieure, Paris 17-19 décembre 1987*, Presses de l'ENS, Paris, p. 199–212.
- BERGER F., 2012, « Die Textgeschichte der *Historia Animalium* des Aristoteles, Aristophanes von Byzanz und die zoologische Sylloge des Konstantinos Porphyrogennetos », *Rursus* 7.
- BIKERMAN E., 1938, *Institutions des Séleucides*, P. Geuthner, Paris.
- BLAINEAU A., 2015, *Le cheval de guerre en Grèce ancienne*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- BÖKÖNYI S., 1978, « Excavations at Tepe Nush-i Jan. Part. 3 The Animal Remains, a Preliminary Report », *Iran* 16, p. 24–28.
- BOSWORTH A. B., 1999, *The History of Al-Tabarî. Volume V. The Sāsānids, the Byzantines, the Lakhmids and Yemen*, State University of New-York, Albany.
- BOSWORTH A. B., 2002, *The Legacy of Alexander : Politics, Warfare and Propaganda under the Successors*, Oxford University Press, Oxford.
- BRIANT P., 1982, *Rois, tributs et paysans : études sur les formations tributaires du Moyen-Orient ancien*, Annales littéraires de l'Université de Besançon 269, Belles Lettres, Paris.
- BRIANT P., 1996, *Histoire de l'empire perse de Cyrus à Alexandre*, Fayard, Paris.
- CAPDETREY L., 2007, *Le pouvoir séleucide : territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (312-129 avant J.-C.)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- CASABONNE O., 2004, *La Cilicie à l'époque achéménide*, Persika 3, De Boccard, Paris.
- CHANDEZON C., 2003, *L'élevage en Grèce (fin V^e – fin I^{er} siècle a.C.) : l'apport des sources épigraphiques*, Scripta Antiqua 5, Ausonius / De Boccard, Bordeaux / Paris.
- CLÉMENT J., 2014, « Le droit et l'animal chez les Anciens : l'Etat, le cheval de guerre et le cavalier aux IV^e-III^e siècles av. J.-C. », in MARI E. & TAURISSON-MOURET D. (eds.), *Ranger l'animal. L'impact environnemental de la norme en milieu contraint*, vol. 2, Victoires Éditions, Paris, p. 86–99.
- CLÉMENT J., 2017, « Quelques aspects de l'éducation cavalière dans les cités grecques (Ve-Ier s. av. J.-C.) », *I Quaderni del Ramo d'Oro* 9.
- CLÉMENT J., 2018, *Les cultures équestres du monde grec. Une histoire culturelle de la guerre à cheval (ca. 350 – ca. 50 a.C.)*, thèse de doctorat, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Montpellier.
- CLÉMENT J., SPRUYT M., DAVOUDI H., FAGES A., MOHASEB A., MASHKOUR M. & ORLANDO L., 2020, « Les chevaux antiques du Plateau Iranien. Entre étude philologique, examen iconographique, recherche archéozoologique et analyse paléogénétique », in BARATAY É. (ed.), *Croiser les sciences pour lire les animaux*, Éditions de la Sorbonne, Paris, p. 65–88.
- COHEN G. M., 1978, *The Seleucid Colonies : Studies in Founding, Administration and Organization*, Franz Steiner Verlag, Wiesbaden.
- COHEN G. M., 2006, *The Hellenistic Settlements in Syria, the Red Sea Basin and North Africa*, Hellenistic Culture and Society 46, University of California Press, Berkeley / Los Angeles / London.

- COLORU O., 2018, « The Delegation to Seleucos II at Baiseira. A Brief Note », *Electrum* 25, p. 9–12.
- DE PLANHOL X., 2010, « Le kârez et la luzerne : une première révolution agricole en Iran », *Studia Iranica* 39, p. 11–26.
- DIGARD J.-P., 2015, *Une épopée tribale en Iran : des origines à la République islamique : les Bakhtyâri*, Bibliothèque de l'Anthropologie, CNRS Éditions, Paris.
- DJAMALI M., MILLER N. F., RAMEZANI E., ANDRIEU-PONEL V., BEAULIEU J.-L. DE, BERBERIAN M., GUIBAL F., LAHIJANI H., LAK R. & PONEL P., 2010, « Notes on Arboricultural and Agricultural Practices in Ancient Iran based on New Pollen Evidence », *Paléorient* 36, 2, p. 175–188.
- FAURE P., 1985, *Alexandre*, Fayard, Paris.
- FRANCFORT H. & LEPETZ S., 2010, « Les chevaux de Berel' (Altaï) – Chevaux steppiques et chevaux achéménides : haras et races », in GARDEISEN A., FURET E. & BOULBES N. (eds.), *Histoire d'équidés, des textes, des images et des os. Actes de la table ronde organisée par l'UMR 5140 Équipe Archéologie des Milieux et Ressources, Université Paul-Valéry, Montpellier, 13-14 mars 2008*, Éditions de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, p. 57–104.
- GABRIELLI M., 2006, *Le cheval dans l'empire achéménide*, Studia ad Orientem Antiquum Pertinentia 1, Ege Yayınları, Istanbul.
- GRAINGER J. D., 1990a, *The Cities of Seleukid Syria*, Clarendon Press, Oxford.
- GRAINGER J. D., 1990b, *Seleukos Nikator : Constructing a Hellenistic Kingdom*, Routledge, London.
- HANSLICK R., 1936, « Nisaïon pedion », *RE* XVII.1, p. cols 712–713.
- HECKEL W., 2006, *Who's Who in the Age of Alexander the Great. Prosopography of Alexander's Empire*, Carlton / Blackwell Publishing, Malden / Oxford.
- HENKELMAN W., 2005, « Animal Sacrifice and 'External' exchange in the Persepolis Fortification Tablets », in BAKER H. D. & JURSA M. (eds.), *Approaching the Babylonian Economy : Proceedings of the START Project Symposium Held in Vienna, 1-3 July 2004, Alter Orient Und Altes Testament*, vol. Studies in the Economic History of First Millenium Babylonia volume 2, Ugarit-Verlag, Münster, p. 137–165.
- HENKELMAN W., 2010, « 'Consumed before King'. The Table of Darius, that of Irdabama and Irtaštuna, and that of his Satrap, Karkiš », in JACOBS B. & ROLLINGER R. (eds.), *The Achaemenid Court. Akten Des 2. Internationalen Kolloquiums Zum Thema « Vorderasien Im Spannungsfeld Klassischer Und Altorientalischer Überlieferungen »*, Landgut Castelen Bei Basel, 23-25. Mai 2007, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, p. 667–775.
- HENKELMAN W., 2017, « Imperial Signature and Imperial Paradigm : Achaemenid administrative structure and system across and beyond the Iranian plateau », in JACOBS B. & HENKELMAN W. (eds.), *Administration in the Achaemenid Empire – Tracing the Imperial Signature*, Classica et Orientalia 17, Harrassowitz Verlag, Wiesbaden, p. 45–256.
- HERZFELD E., 1968, *The Persian Empire. Studies in Geography and Ethnography of the Ancient Near East*, F. Steiner, Wiesbaden.
- HOOVER O. D., 2014, *Handbook of Coins of Northern and Central Greece : Achaia Phthiotis, Ainis, Magnesia, Malis, Oita, Perrhaibia, Thessaly, Akarnania, Aitolia, Lokris, Phokis, Boiotia, Euboa, Attica, Megaris, and Corinthia Sixth to Firth Centuries BC*, The Handbook of Greek Coinage Series 4, Classical Numismatic Group Inc., Lancaster / London.
- HOUGHTON A. & LORBER C. C., 2002, *Seleucid coins : a comprehensive catalogue. Part I, Seleucus I through Antiochus III*, The American Numismatic Society, New York.
- JOANNÈS F., 1982, *Textes économiques de la Babylonie récente*, Études assyriologiques Cahier 5, Éditions Recherche sur les Civilisations, Paris.
- LANE FOX R., 1986, *Alexander the Great*, Penguin Press, London.
- LAUNEY M., 1987, *Recherches sur les armées hellénistiques*, BEFAR 169, De Boccard, Paris.
- LITTAUER M. A. & CROUWELL J. H., 1979, *Wheeled Vehicles and Ridden Animals in the Ancient Near East*, Brill, Leiden / Köln.
- LLEWELLYN-JONES L., 2017, « Keeping and Displaying Royal Tribute Animals in Ancient Persia and the Near East », in FOGEN T. & THOMAS E. (eds.), *Interactions between Animals and Humans in Graeco-Roman Antiquity*, Armand Colin, Berlin / Boston, p. 305–338.

- MAISONNEUVE C., 2011, « Polybe de Mégalopolis », in LENFANT D. (ed.), *Les Perses vus par les Grecs*, Collection « U », Armand Colin, Paris, p. 332–338.
- MALAMA P. & GARDEISEN A., 2005, « Inhumations d'équidés dans la nécropole orientale d'Amphipolis, Grèce », in GARDEISEN A. (ed.), *Les équidés dans le monde méditerranéen antique, actes du colloque organisé par l'École française d'Athènes, le Centre Camille Jullian et l'UMR 5140 du CNRS, Athènes, 26-28 Novembre 2003*, Monographie d'archéologie méditerranéenne, Éditions de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, Lattes, p. 161–181.
- MARTIN-ROSSET W., 1990, *L'alimentation des chevaux*, Institut National de la Recherche Agronomique, Paris.
- MORKHOLM O., 1991, *Early Hellenistic Coinage. From the Accession of Alexander to the Peace of Apamea (336-188 B.C.)*, Cambridge University Press, Cambridge / New York / Melbourne.
- NEFEDKIN A., 2011, « The *lonchophoroi* horsemen in the Hellenistic Period », in COUVENHES J.-C., CROUZET S. & PÉRÉ-NOGUÈS S. (eds.), *Pratiques et Identités Culturelles Des Armées Hellénistiques Du Monde Méditerranéen, Scripta Antiqua*, vol. Hellenistic Warfare 3, Ausonius, Bordeaux, p. 167–175.
- OLBRYCHT M. J., 2013, « Iranians in the Diadochi Period », in TRONCOSO A. & ANSON E. M. (eds.), *After Alexander : The Time of the Diadochi (323-281 BC)*, Oxbow Books, Oxford, p. 159–182.
- PÉDECH P., 1964, *La méthode historique de Polybe*, Collection d'études anciennes, Belles Lettres, Paris.
- PERRY B. E., 1967, *The Ancient Romances : A Literary-Historical Account of Their Origins*, Sather Classical Lectures 37, University of California Press, Berkeley / Los Angeles.
- PHILIPPS E. D., 1972, « Semiramis at Behistun », *Classica et Mediaevalia* 29, p. 162–168.
- RADNER K., 2003, « An Assyrian View on the Medes », in LANFRANCHI G. B., ROAF M. & ROLLINGER R. (eds.), *Continuity of Empire (?) Assyria, Media, Persia*, History of the Ancient Near East Monographs 5, Sargon, Padoue, p. 37–64.
- RADNER K., 2013, « Assyria and the Medes », in POTTS D. T. (ed.), *The Oxford Handbook of Ancient Iran*, Oxford, Oxford University Press, Oxford, p. 442–456.
- SARTRE M., 2001, *D'Alexandre à Zénobie : histoire du Levant antique. IV^e siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.*, Fayard, Paris.
- SCHMITT R., 2002, « Nisâya », *Encyclopaedia Iranica, online edition* .
- SCHWARTZ P., 1921, *Iran in Mittelalter Nach Den Arabischen Geographen*, vol. IV, Institut für Geschichte der Arabisch-Islamischen Wissenschaften, Leipzig.
- SHAHBAZI A. S., 1987, « ASB I. in Pre-Islamic Iran », *Encyclopaedia Iranica* 2/7, p. 724–730.
- STOLPER M. W., 1985, *Entrepreneurs and Empire. The Murašû Archive, the Murašû Firm, and Persian Rule in Babylonia*, Nederlands historisch-archaeologisch Instituut te Istanbul, Leiden.
- TUPLIN C., 2010, « All the King's Horse : In Search of Achaemenid Persian Cavalry », in TRUNDLE M. & FAGAN G. (eds.), *New Perspectives on Ancient Warfare*, Brill, Leyde, p. 101–182.
- WALBANK F. W., 1967, *A Historical Commentary on Polybius.*, vol. Volume II : Commentary on Books VII-XVIII, Clarendon Press, Oxford.
- ZADOK R., 2002, « The Ethno-Linguistic Character of Northwestern Iran and Kurdistan in the Neo-Assyrian Period », *Iran* 40, p. 89–151.
- ZUCKER A., 2005, *Aristote et les classifications zoologiques*, Peeters, Louvain-La-Neuve / Paris / Dudley.